



L'IMMORILIER *des notaires*

EURE & SEINE-MARITIME

• MAGAZINE IMMOBILIER ET JURIDIQUE OFFERT PAR VOTRE NOTAIRE •

REMARIAGE

Les bons choix pour une nouvelle vie!

DONS ET LEGS Pour faire vivre ses valeurs

RÉNOVATION Prêt à surclasser votre maison ?

© Liderina



NE LAISSEZ PAS LE CANCER S'EN TIRER.



SIGNATURE

Transmettre à la Ligue contre le cancer,
c'est permettre à des millions de personnes
de se battre contre la maladie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ligue-cancer.net



Contact

Céline PONCHEL-POUVREAU
relationbienfaiteurs@ligue-cancer.net
01 53 55 25 56



Période des transferts ouverte !

Les transferts, plus communément appelés « Mercato », ne s'opèrent pas uniquement dans le milieu du football. Ils commencent aussi à s'organiser au sein des familles avec la « grande transmission ».

Cette opération se traduit en effet par la passation - plus ou moins progressive - du statut d'héritier aux jeunes talents qui composent la nouvelle génération. À l'issue, ils vont disposer de toute latitude pour gérer le patrimoine.

En effet, les parents occupent le terrain depuis quelques saisons, et ils ont eu l'occasion d'accomplir un beau parcours patrimonial avec des actifs à la clé, qu'il s'agisse d'immobilier ou de liquidités.

Il faut bien avouer que certains sont issus de la génération des « baby-boomers », et ont bénéficié d'une conjoncture économique favorable au niveau de leur pouvoir d'achat immobilier, avec parfois plusieurs biens à transmettre. Aujourd'hui, la bonne stratégie consiste à passer le relais aux enfants pour qu'ils gèrent au mieux les intérêts familiaux dans le futur.

Parmi les techniques de transfert, citons la donation avec réserve d'usufruit qui revient à attribuer la nue-propriété des biens aux enfants tout en conservant la jouissance au niveau des parents. Cette décision qui relève d'un acte notarial profite d'un abattement sur les droits de donation à hauteur de 100 000 € de patrimoine transmis de parent à enfant, tous les 15 ans.

Autre dispositif, le don d'argent qui permet aussi de bénéficier d'une exonération sur les droits d'enregistrement jusqu'à 31 865 € accordés, geste renouvelable tous les 15 ans, à condition d'être effectué avant les 80 ans du donateur.

Ces techniques s'inscrivent naturellement dans une logique de transmission patrimoniale et d'optimisation fiscale, qu'il convient de mettre au point avec le notaire comme coach !

Me Pierre-Armand BOUVIER

Président de la Chambre Interdépartementale
des Notaires de la Cour d'appel de Rouen



N° 434 novembre/décembre 2026

Sommaire

FLASH INFOS

La grande transmission des baby-boomers 5

Crédit immobilier : le PEL fait son retour 6

MES DROITS EN PRATIQUE

Bail d'habitation, attention aux clauses interdites ! 7

DOSSIER

Remariage : les bons choix pour une nouvelle vie 8

PATRIMOINE

Bijoux et montres, offrez-vous un achat aux enchères 10

Dons et legs, pour faire vivre ses valeurs 12

QUIZ

Rénovation, prêt à surclasser votre maison ? 18

ANNONCES IMMOBILIÈRES

Seine-Maritime 21

Eure 28



LES ANNONCES IMMOBILIÈRES DE NOTAIRES PARTOUT À TOUT MOMENT



Le web
Toute l'offre
immobilière
des notaires



Le mobile
Applications
iPhone et Android



La tablette
Application
iPad



La vidéo



Les réseaux sociaux
Suivez-nous !

Disponible sur **magazine-des-notaires.com**
Sortie du prochain numéro le **21 décembre 2026**

Facturation électronique

NOUVELLE OBLIGATION POUR LES LOUEURS EN MEUBLÉS

Depuis le 1^{er} septembre, les loueurs en meublé, qu'ils soient LMNP ou LMP, doivent pouvoir recevoir les factures électroniques de leurs prestataires : travaux, comptabilité, entretien... Pour cela, ils doivent être inscrits auprès d'une plateforme agréée. À ce stade, l'obligation concerne uniquement la réception des factures électroniques. Leur émission n'est pas encore imposée aux loueurs concernés, sauf lorsque leur activité relève d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI) ou d'une grande entreprise (GE).

Source : impots.gouv.fr

CHIFFRE DU MOIS

148,37

L'indice de référence des loyers d'habitation (IRL)
2^e trimestre 2026

Insee, 10/07/26



Grand âge

PLUS DE TRANSPARENCE POUR LES EHPAD

Depuis août 2026, l'annuaire officiel des EHPAD s'enrichit de trois nouveaux indicateurs sur le personnel : taux d'encadrement, absentéisme et rotation des équipes. Ils complètent les informations déjà disponibles sur les tarifs, les chambres, les équipements et la qualité des établissements. Le comparateur en ligne permet de confronter jusqu'à trois EHPAD. Le dispositif doit encore être élargi à d'autres structures d'ici 2027.

Décret n° 2026-760 du 8 août 2026.

La grande transmission des baby-boomers

Dans les prochaines années, une part importante du patrimoine détenu par les générations du baby-boom va changer de mains.

Selon le Conseil supérieur du notariat, environ 6 200 milliards d'euros pourraient être transmis en France entre 2025 et 2040, par succession ou donation.

Un phénomène inédit qui remet au premier plan l'anticipation : donation, donation-partage, démembrement...

Le notaire est au cœur de cette préparation : il conseille les familles, sécurise les opérations et aide à concilier protection des proches, équité entre héritiers et fiscalité.

Source : Conseil supérieur du notariat



ACTION DÉBARRAS

LE HAVRE - NORMANDIE

DEVIS GRATUIT

Une maison plus légère !

DÉBARRAS DE MAISONS

- Débarrasse tout**
 Maison, Appartement, Succession, Sinistre Assurance, Locaux, Bâtiment, Entreprise, Chantier, Cave, Grenier, Véhicule, Bateau...
- Recyclage, Tri Sélectif**
 Valorisation, Seconde main, Dons aux associations...
- Nettoyage après intervention**

INTERVENTION RAPIDE • 7J/7

TÉL: 06 13 04 34 53

actiondebarras@outlook.com |
 64 rue Maréchal Gallieni 76600 LE HAVRE



Donations

NOTAIRES EN CONGRÈS ET GOUVERNEMENT INSPIRÉ

« Nos propositions sur les donations ont alimenté le projet de budget du gouvernement pour 2027 », s'est félicité Bertrand Savouré, président du Conseil supérieur du notariat, à l'issue du 122^e Congrès des notaires qui vient de se tenir à Lille, du 30 septembre au 2 octobre.

Le projet de loi de finances reprend en effet l'une des idées du Congrès visant à accélérer la transmission du patrimoine aux jeunes générations.

Pour les dons d'argent consentis entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juin 2027 à un enfant, un petit-enfant ou un arrière-petit-enfant, l'abattement passerait de 31 865 € à 50 000 € par bénéficiaire. De 50 000 € à 100 000 €, la somme ne serait taxée qu'à 6 % si le bénéficiaire a moins de 50 ans. Cet avantage s'ajoute aux abattements classiques, qui atteignent 100 000 € entre un parent et son enfant.

La profession suggère aussi d'appliquer lors des successions les abattements prévus pour les donations aux petits-enfants (31 865 €) et aux arrière-petits-enfants (5 310 €). Elle souhaite aussi que les familles puissent répartir librement l'impôt entre elles lors d'une succession ou d'une donation-partage. Le notariat va par ailleurs présenter ses autres propositions aux candidats à la présidentielle. À suivre...

Source : www.gestiondefortune.com

TAUX D'USURE MOINS DE FROTTEMENT DANS LES ACCORDS DE PRÊT

Seuil que les banques ne peuvent dépasser quand elles prêtent, le taux d'usure comprend le coût total du crédit incluant intérêts, assurance emprunteur, garantie et frais de dossier, le TAEG (taux annuel effectif global). Révisé chaque trimestre par la Banque de France, il vient d'être relevé à 4,68 % pour les prêts entre 10 et 20 ans et à 5,40 % au-delà, depuis le 1^{er} octobre.

Voilà un bon moyen de mettre de l'huile dans les rouages pour les dossiers emprunteurs dont le TAEG se rapproche du seuil de blocage de l'usure.

En effet, les taux nominaux des banques remontent depuis cet été pour se situer autour de 3,60 %. En parallèle, pour éviter de se rapprocher du taux d'usure, il faut chercher chaque dixième de point et négocier au mieux avec le banquier.



Nouveau PTZ EN CADEAU DE NAISSANCE

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 vient récompenser les jeunes parents en leur réservant un PTZ (prêt à taux zéro) « parentalité ». Cette mesure s'adresserait aux familles avec enfant à naître ou qui n'a pas encore atteint ses 3 ans. L'octroi de ce prêt, en complément d'un autre PTZ, servirait à faciliter un projet immobilier lié à l'arrivée de bébé et aux besoins de logement du foyer. Proposée dans le cadre du PLF pour 2027, cette mesure peut encore être amendée voire supprimée.

Source : www.lemonde.fr

Fissures

VOTRE MAISON EN TEST ?

Afin de prévenir les dégâts causés par le phénomène du retrait-gonflement des argiles (RGA), un « fonds de prévention argile » peut être activé dans 11 départements français. Il sert à accompagner financièrement et techniquement les propriétaires afin d'obtenir un diagnostic de vulnérabilité et de lancer des travaux de prévention. Pour vérifier leur éligibilité, les personnes peuvent consulter le simulateur : <https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr/>

Source : www.service-public.gouv.fr/
Source : www.immonot.com



CRÉDIT IMMOBILIER

Le PEL fait son retour

Avec des taux d'intérêt qui oscillent entre 3,4 % et 3,7 %, et qui pourraient approcher les 4 % d'ici la fin de l'année, le plan épargne logement (PEL) redevient intéressant. Après 4 ans d'épargne, il donne droit à un

prêt dont le taux est fixé par la loi. Concrètement, un particulier ayant ouvert son PEL entre 2016 et 2022 peut emprunter aujourd'hui hors assurance emprunteur à 2,2 %, soit 1 point de moins que les taux des prêts immobiliers.

Autre atout, les droits à prêt peuvent être cédés à un enfant, petit-enfant, frère, sœur... à la clôture du PEL. Actuellement, la rémunération du PEL s'élève à 2 %. Il permettra d'obtenir un prêt à 3,2 %. Un pari sur l'avenir !

CRÉDIT IMMOBILIER

Ça va durer...

Depuis début 2026, les taux des prêts à 15 ans n'ont augmenté que de 5 points de base, tandis que ceux des prêts à 20 ans et 25 ans ont progressé de 10 points.

Afin de faciliter le bouclage de leurs plans de financement, les emprunteurs recourent davantage aux prêts les plus longs, ce qui contribue mécaniquement à relever le coût de leur crédit et à altérer leur pouvoir d'achat immobilier.

TAUX DES CRÉDITS IMMOBILIERS

Selon l'Observatoire Crédit Logement / CSA
au 7 octobre 2026

Durée	Taux moyen 3,31 % en août 3,30 % en juillet
15 ans	3,14 %
20 ans	3,27 %
25 ans	3,35 %

BAIL D'HABITATION

Attention aux clauses interdites !



Un bail d'habitation signé engage évidemment le propriétaire comme le locataire. Mais tout ce qui est écrit noir sur blanc n'est pas forcément valable pour autant. La loi du 6 juillet 1989 met certaines limites à l'imagination des bailleurs.

par Stéphanie Swiklinski

Une signature ne rend pas la clause légale

Lorsqu'une clause est interdite par la loi, la signature du locataire ne la rend pas valable. Un propriétaire ne peut donc pas répondre : « Vous avez signé, vous étiez d'accord. » Une clause réputée non écrite est écartée du contrat sans que le reste du bail soit nécessairement remis en cause.

QUAND LA CLAUSE RÉPUTÉE NON ÉCRITE PLANE SUR VOUS...

Un contrat de location peut comporter des règles destinées à organiser les relations entre propriétaire et locataire. Mais le principe de liberté contractuelle a ses limites. Pour les locations soumises à la loi de 1989, son article 4 dresse une liste de clauses considérées comme abusives et donc « réputées non écrites ». L'expression mérite une petite traduction. Une clause réputée non écrite est considérée juridiquement comme si elle ne figurait pas dans le contrat. Le locataire n'a donc pas à la respecter, même s'il a signé le bail. Pour autant, tout le contrat ne part pas à la corbeille : c'est seulement la clause litigieuse qui est privée d'effet.

LE PROPRIÉTAIRE NE CHOISIT PAS COMMENT VOUS PAYEZ

« Loyer payable exclusivement par prélèvement automatique. » Voilà une formule qui pourrait sembler pratique... mais qui va trop loin. Le bailleur peut proposer au locataire de régler son loyer par prélèvement automatique, mais il ne peut pas lui imposer ce mode de paiement. Est également interdite la clause par laquelle

le locataire autoriserait le propriétaire à faire prélever directement le montant du loyer sur son salaire.

VOTRE CHAT PEUT HEUREUSEMENT RESTER

Autre classique des contrats de location : la mention « animaux interdits ». Elle est, en principe, sans effet. Cette interdiction vient de l'article 10 de la loi du 9 juillet 1970. Une clause interdisant la détention d'un animal familier dans un logement est réputée non écrite. Le locataire reste évidemment responsable des dégâts ou des troubles de jouissance causés par son compagnon. Le texte permet également au contrat d'interdire la détention d'un chien appartenant à la première catégorie des chiens dangereux. Médor peut donc emménager. Il n'obtient pas pour autant un droit à aboyer sous les fenêtres des voisins à trois heures du matin.

« INTERDICTION D'HÉBERGER QUELQU'UN » : NON !

Le logement loué constitue le domicile du locataire. Le propriétaire ne peut donc pas insérer une clause lui interdisant d'héberger des personnes qui ne vivent pas habituellement avec lui. Recevoir un ami quelques jours, héberger ponctuellement un enfant majeur ou accueillir un proche n'a donc pas à être soumis à l'autorisation préalable du bailleur. Attention cependant à ne pas confondre hébergement et sous-location. Le locataire ne peut en principe pas sous-louer son logement sans l'accord écrit du propriétaire. Héberger gratuitement quelqu'un et lui louer une chambre moyennant paiement ne sont pas juridiquement la même chose.

LA RÉSILIATION DU BAIL EST ENCADRÉE

Le propriétaire ne peut pas dresser dans le contrat sa liste personnelle de fautes entraînant automatiquement la fin du bail. La loi encadre strictement les motifs pouvant faire l'objet d'une clause résolutoire, c'est-à-dire d'une clause permettant, sous certaines conditions, d'obtenir la résiliation du bail. Elle peut notamment concerner le non-paiement du loyer ou des charges, le non-versement du dépôt de garantie, l'absence d'assurance des risques locatifs ou certains troubles de voisinage établis par une décision de justice devenue définitive.

Remariage

Les bons choix pour une nouvelle vie



Se remarier, c'est repartir à deux... mais rarement de zéro. Enfants d'une première union, logement, épargne, patrimoine : mieux vaut anticiper pour protéger son nouveau conjoint sans fragiliser les droits de ses enfants.

par Stéphanie Swiklinski

À SAVOIR

Contrairement au droit temporaire au logement d'un an, qui est automatique et ne peut pas être supprimé, le droit viager peut être écarté par le défunt.

Pour cela, il doit l'avoir prévu dans un testament authentique établi devant notaire dans les formes prévues par la loi.

Un second mariage réunit souvent deux histoires patrimoniales déjà bien remplies. Chacun peut arriver avec ses biens, ses économies, parfois son logement, et surtout ses enfants. Or, le mariage crée de nouveaux droits entre les époux qui peuvent modifier l'équilibre familial au moment d'une succession. Avant de dire « oui », quelques questions méritent donc d'être posées. Un passage chez le notaire permet d'y voir plus clair et de choisir les solutions adaptées à votre situation.

AVANT DE SE REMARIER

Faire l'inventaire de sa situation

Avant de choisir les fleurs ou le menu, il peut être utile de parler patrimoine et de se poser les bonnes questions. Qui possède la maison ? L'un des futurs époux a-t-il déjà des enfants ? Existe-t-il des biens reçus par héritage ? Le couple souhaite-t-il acheter ensemble ? Que se passe-t-il si l'un des deux décède ? Ces questions peuvent sembler bien éloignées du romantisme d'un mariage. Pourtant, dans

une famille recomposée, elles sont essentielles. Ainsi, si les futurs époux ne signent aucun contrat, ils seront automatiquement soumis au régime légal de la communauté réduite aux acquêts. Chacun conserve les biens qu'il possédait avant le mariage ainsi que ceux qu'il reçoit ensuite par donation ou succession. En revanche, les biens achetés pendant le mariage avec les revenus du couple sont, en principe, communs. Attention donc au régime de la communauté concernant en particulier les comptes bancaires et placements.

PROTÉGER SON CONJOINT

Sans léser ses enfants

C'est souvent là que les choses se compliquent un peu...

Prenons Marc, père de deux enfants issus d'une première union, qui se remarie avec Isabelle. Si Marc décède sans avoir pris de disposition particulière, Isabelle recevra un quart de sa succession en pleine propriété. Le reste reviendra aux enfants. Le mariage protège donc bien le conjoint, mais pas nécessairement autant que le couple le souhaiterait.

La donation entre époux, également appelée donation au dernier vivant, peut permettre d'aller plus loin. Elle offre ainsi au conjoint survivant plusieurs options : recevoir une part plus importante en pleine propriété ou bénéficiaire de l'usufruit de tout ou partie du patrimoine. L'usufruit est particulièrement intéressant dans une famille recomposée. Le conjoint peut, par exemple, continuer à utiliser un bien ou percevoir les loyers s'il est loué, tandis que les enfants en détiennent la nue-propriété. Au décès du conjoint survivant, ils en récupèrent la pleine propriété. Cette solution permet donc souvent de concilier deux objectifs : protéger le conjoint aujourd'hui et préserver les droits des enfants pour demain.

Vous l'aurez compris, un remariage ne fait évidemment pas disparaître les droits des enfants ! Tous les enfants du défunt ont les mêmes droits dans sa succession, qu'ils soient nés d'une première union ou du nouveau couple. Une partie du patrimoine de leur parent leur est obligatoirement réservée.

LE LOGEMENT

Sécuriser celui qui reste

Dans beaucoup de familles, c'est la question la plus importante : « *Si je disparaissais, mon conjoint pourra-t-il continuer à vivre ici ?* ».

Le mariage offre déjà une première protection. Si le conjoint survivant occupait le logement comme résidence principale au moment du décès, il peut bénéficier pendant un an de la jouissance gratuite du logement et du mobilier qui le garnit, lorsque celui-ci appartenait aux époux ou dépend de la succession. Si le couple était locataire, les loyers peuvent être remboursés par la succession pendant cette même période. Ce droit temporaire au logement est automatique.

Passé ce délai, le conjoint survivant peut également, sous certaines conditions, bénéficier d'un droit viager au logement, c'est-à-dire continuer à y habiter jusqu'à son décès. Pour cela, le logement doit notamment appartenir aux époux ou dépendre entièrement de la succession, et le conjoint doit manifester sa volonté d'en bénéficier dans l'année suivant le décès. Ce droit peut toutefois avoir été écarté par le défunt avec un testament authentique.

Ces protections légales ne répondent cependant pas à toutes les situations. Lorsqu'un logement appartient à l'un des époux et que celui-ci souhaite garantir à son conjoint la possibilité d'y rester tout en préservant les droits de ses enfants, d'autres solutions peuvent être envisagées.

PRÉCISION : ENFANT DU PREMIER LIT ET SUCCESSION

Un enfant né d'une première union a exactement les mêmes droits successoraux dans la succession de son parent qu'un enfant commun au nouveau couple.



L'usufruit peut notamment apporter une réponse. Le conjoint conserve l'usage du logement, tandis que les enfants en reçoivent la nue-propriété. À terme, ils en récupèrent la pleine propriété.

DONATION, ASSURANCE-VIE, TESTAMENT

Compléter la protection après un remariage

Un remariage change les équilibres familiaux. Il faut désormais tenir compte à la fois du nouveau conjoint, des enfants d'une première union et, parfois, des enfants communs. Le contrat de mariage et la donation entre époux ne sont donc pas les seuls outils permettant d'organiser cette nouvelle situation.

Une donation-partage peut notamment aider à sécuriser la transmission aux enfants d'une première union. Elle permet d'organiser de son vivant la répartition d'une partie de son patrimoine et de clarifier ce que chacun recevra. Cela peut être particulièrement utile lorsque certains enfants ont déjà bénéficié d'une aide importante avant le remariage ou lorsque le parent souhaite leur réserver certains biens.

L'assurance-vie peut, de son côté, servir à renforcer la protection du nouveau conjoint sans nécessairement modifier la destination du reste du patrimoine. Un parent peut ainsi souhaiter transmettre ses biens immobiliers à ses enfants tout en prévoyant un capital pour son époux ou son épouse afin de lui assurer davantage de sécurité financière.

Le remariage est également le bon moment pour relire les clauses bénéficiaires de ses anciens contrats d'assurance-vie. Une désignation rédigée avant un divorce ou une nouvelle union peut ne plus du tout correspondre à la situation familiale actuelle !

Enfin, le testament permet d'adapter ses dernières volontés à cette nouvelle famille.

Il peut compléter les autres dispositions prises en faveur du conjoint ou préciser la transmission de certains biens, toujours dans le respect de la réserve héréditaire des enfants. Là encore, un testament ancien mérite d'être revu après un remariage.

ALORS, LE MAIRE OU LE NOTAIRE EN PREMIER ?

Le maire reste évidemment indispensable pour se marier. Mais dans une famille recomposée, un passage chez le notaire avant la cérémonie peut éviter bien des difficultés par la suite. Il ne s'agit pas nécessairement de mettre en place un montage compliqué. Le régime légal peut parfaitement convenir. Une donation entre époux peut suffire. Dans d'autres cas, un contrat de mariage, une assurance-vie ou un testament seront utiles. L'essentiel est surtout de savoir ce que prévoit la loi et de décider si cela correspond réellement à ce que l'on souhaite.

BIJOUX ET MONTRES

Offrez-vous un achat aux enchères

Avec de beaux objets en vitrine, les salles de vente des commissaires-priseurs attirent tous les regards des acheteurs. Les bijoux et montres s'échangent avec passion au fil d'enchères qu'ils portent avec frissons.

par **Christophe Raffailac**

Quand les objets précieux s'échangent à des prix non négociables, il faut s'intéresser aux circuits qui peuvent réserver des conditions imbattables. Les enchères permettent de repérer des pièces de qualité et de proposer un prix d'achat selon son budget.

Il en résulte des ventes où la saine concurrence dans les prix permet de mettre la main sur un beau produit. Ouvrons les portes des salles de vente des commissaires-priseurs pour acheter des pièces admirables !

DES PIÈCES D'EXCEPTION

Collectionneur, hâtez-vous !

Vous n'imaginiez peut-être pas qu'une salle des ventes pouvait, le temps des enchères, se transformer en véritable bijouterie de luxe. Pour rassembler un tel trésor, les commissaires-priseurs organisent des ventes à thème.

Des événements qui séduisent les amateurs d'objets de valeur tels que solitaires, sautoirs, bracelets, chronographes ou encore montres de luxe...

Soigneusement expertisés par le commissaire-priseur, ces bijoux authentifiés révèlent parfois leurs origines prestigieuses en venant de maisons aussi célèbres que Cartier, Van Cleef & Arpels, Boucheron, Rolex, Patek Philippe...

Bien sûr, il s'agit aussi de spécifier la nature des pierres précieuses ou bien encore de vérifier l'état de marche d'un mouvement. Des contrôles minutieux que le commissaire-priseur effectue en s'appuyant sur des experts tels que des gemmologues ou encore des horlogers.

UNE BELLE PRÉSENTATION

Amateur, informez-vous

Avant chaque séance de vente ou vaca-

tion, le commissaire-priseur organise une exposition des lots pendant plusieurs jours, qui prend fin quelques heures avant le début des offres.

Il s'agit d'un moment idéal pour que vous examiniez les objets, interrogiez l'expert... En effet, les lots sont vendus en l'état et le certificat de la pierre peut indiquer les mentions comme « accidents », « restaurations », « chocs ». Toutes ces caractéristiques figurent dans un catalogue édité pour l'occasion par le commissaire-priseur.

Chaque pièce y est photographiée, décrite, datée, ce qui facilite la comparaison et éclaire la décision.

Précisons que beaucoup de ces trésors proviennent de successions, où le passage par la salle des ventes garantit une valorisation transparente du patrimoine familial.

UNE JUSTE TARIFICATION

Enchérisseurs, positionnez-vous

Si les ventes aux enchères connaissent le succès, les tarifs pratiqués n'y sont pas étrangers.

Avec des mises à prix étudiées, les vacations proposent des pièces en dessous de leur valeur de marché.

À qualité égale, un bijou de seconde main échappe à la marge du commerçant et à la TVA sur le prix de détail. Ainsi, comparé aux tarifs pratiqués chez les joailliers, les salles de vente ouvrent la porte à des bijoux en or qui se négocient de 40 % à 50 % du prix du neuf.

Tout le suspense de la vente résulte de la mise à prix fixée par le commissaire-priseur et des offres que vous entendez s'enchaîner par palier.

Elles découlent du « pas d'enchère », généralement de l'ordre de 10 % du montant en cours. À 1 000 € en prix de départ,

on progresse ainsi de 100 en 100. Chaque nouvelle offre relance la précédente, jusqu'à ce que plus personne ne suive. Au troisième appel resté sans réponse, le marteau tombe : « Adjugé ! ». La pièce revient au dernier, et au plus offrant.

CONDITIONS D'ACQUISITION

Acheteurs, renseignez-vous...

Pour vous familiariser avec le processus de vente, observez les premières enchères et prenez le pouls de la salle avant de vous lancer.

Certains acheteurs attendant que les hésitants abandonnent avant de porter leurs offres. D'autres imposent d'emblée un rythme soutenu pour décourager la concurrence.

Dans tous les cas, ne laissez pas vos émotions vous submerger au moment d'acheter, et agissez selon un prix maximum que vous vous êtes fixé.

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, un ordre d'achat peut être déposé auprès du commissaire-priseur. Non seulement il enchérit pour votre compte mais il respecte aussi les limites de prix que vous avez définies.

La fixation de votre plafond d'enchères à respecter doit intégrer non seulement le prix marteau espéré, mais aussi les frais acheteurs qui viendront s'y ajouter. Librement fixés par chaque maison de vente, ils sont compris entre 20 % et 30 % TTC. Ces frais, non négociables, figurent dans les conditions générales de vente et sont rappelés par le commissaire-priseur en ouverture de séance.

Avec les enchères, vous achetez bijoux et montres à leur juste prix et, quand la concurrence se fait rare, vous réalisez une belle affaire. La transparence des offres est la meilleure protection pour réaliser une belle acquisition.

À savoir

Fort de son statut, le commissaire-priseur engage sa responsabilité sur les objets qu'il présente.

HÔTEL DES VENTES DE LA SEINE

Société de ventes aux enchères publiques -
agrément: 2005-539 - Commissaire-Priseur "



SAMEDI 21 NOVEMBRE VENTE DE VEHICULES DE COLLECTION

AUTOS & MOTOS

14H00



VENTE AUX ENCHERES

Vendez votre véhicule
avec l'Hôtel des ventes de la Seine
dans notre centre dédié 100% véhicules
à FLEURY SUR ANDELLE-
VENTES TOUS LES 2 MOIS



INTERENCHERES



VENDEZ

En toute sécurité.



MAXIMISEZ

Le prix de vente grâce
au mécanisme des enchères.



GAGNEZ

Du temps,
on s'occupe de tout:
de l'estimation à la vente.

Guillaume Cheroyan

COMMISSAIRE-PRISEUR

02.35.89.60.64

hdvs76@gmail.com



Arnaud Séné

EXPERT

AUTOS & MOTOS

06 80 61 87 77

ARNAUD.SENE@YAHOO.FR



**RENSEIGNEZ-VOUS
MAINTENANT**

**POUR INCLURE VOTRE VÉHICULE
DANS CETTE VENTE**

⚠ CLOTURE DU CATALOGUE le 30 octobre



02.35.88.60.64
hdvs76@gmail.com



5 cour des jumelles
Usine les jumelles 27380 Fleury/Andelle



rouen-enchères.com

DONS ET LEGS

Pour faire vivre ses valeurs



Transmettre son patrimoine, c'est généralement penser d'abord à ses proches. Mais il est aussi possible de réserver une place à une association ou à une fondation dont on partage les valeurs. Un don effectué aujourd'hui ou un legs prévu dans un testament peut contribuer très concrètement à faire vivre une cause dans la durée. Pensez-y !

par Stéphanie Swiklinski

Donner, c'est d'abord un geste du cœur. Soutenir la recherche médicale, aider les plus fragiles, protéger la nature... Très attachés à ces causes, près d'un sur deux (47 %) s'est mobilisé en 2025 pour faire un don, pour un montant moyen de 336 € par donateur, selon le Baromètre de la solidarité Ipsos BVA pour la Fondation d'Auteuil. Au total, les particuliers donnent plus de 5 milliards d'euros par an. S'y ajoutent près de 1,3 milliard d'euros de legs, donations et contrats d'assurance-vie transmis aux associations et fondations. Cette générosité s'accompagne aussi d'une certaine souplesse fiscale. Un don de 336 € à un organisme d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt d'environ 220 €. Il ne coûte donc réellement qu'un peu plus de 110 € au donateur. Quant au legs, il peut, sous conditions, échapper aux droits de succession lorsqu'il est fait au profit d'une association ou d'une fondation habilitée.

Transmettre aussi ses valeurs

Pour les associations, les dons et legs constituent une ressource précieuse. Penser à elles au moment d'organiser son patrimoine, c'est finalement donner un autre sens à la transmission : ce que l'on laisse à ses proches raconte une histoire familiale ; ce que l'on choisit de laisser à une cause raconte aussi les valeurs auxquelles on tient.

Cet élan reste pourtant fragile. En 2025, la part des Français qui donnent a reculé de 5 points et le don moyen a baissé de près de 30 € par rapport à 2024. Or les associations comptent sur cette ressource pour financer leurs actions dans la durée. Les dons et les legs présentent donc de l'intérêt pour sa gestion patrimoniale.

DONNER DE SON VIVANT

Pour agir dès aujourd'hui

Soutenir une association ne suppose pas nécessairement de disposer d'un patrimoine important. Un don peut prendre la forme d'une somme d'argent versée ponctuellement ou régulièrement. Dans d'autres situations, il peut également porter sur un bien. L'intérêt est immédiat. Le donateur voit alors son geste contribuer aux actions menées par l'organisme choisi. Financer la recherche, accompagner des personnes fragiles, protéger l'environnement ou encore préserver le patrimoine... chacun peut soutenir la cause qui lui ressemble.

Ce geste de générosité peut par ailleurs bénéficier d'une fiscalité avantageuse. Ainsi, lorsqu'il est effectué au profit d'un organisme éligible, le don ouvre généralement droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour certains organismes venant notamment en aide aux personnes en difficulté ou aux victimes de violence, cette réduction peut atteindre 75 %, dans une limite spécifique. Par exemple, un don de 100 € ouvrant droit à la réduction de 66 % représente, après avantage fiscal, un effort de 34 € pour le donateur.

FAIRE UN LEGS

Pour prolonger son engagement

Le legs fonctionne différemment du don. Il ne prend effet qu'au décès de la personne et doit être impérativement prévu dans un testament. En droit, le legs fait partie des libéralités, c'est-à-dire des actes par lesquels une personne transmet tout ou partie de ses biens gratuitement, sans contrepartie (article 893 du Code civil). Inscrit dans un testament, le legs reste révocable : son auteur peut le modifier ou l'annuler jusqu'à son décès.



Vous avez le pouvoir de transmettre de l'autonomie aux personnes déficientes visuelles

Depuis plus de 50 ans, grâce à votre générosité, nos associations éduquent et remettent gratuitement des chiens guides aux personnes aveugles ou malvoyantes. Ensemble, rendons-leur mobilité et autonomie au quotidien.

Grâce à votre générosité, soutenez l'éducation et la remise gratuite des chiens guides.

Pour obtenir des renseignements sur les legs, assurances-vie et donations, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez **Madleen Verro** au 03 20 68 59 62 ou par mail à mverro@chien-guide.org, ou rendez-vous sur transmettre.chiensguides.fr

Je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurances-vie et je retourne ce coupon à :
CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - CENTRES PAUL CORTEVILLE - 295 rue de Lille - BP60088 - 59435 RONCQ CEDEX



☐ Mme ☐ M ☐ Mme et M

Nom* : Prénom* :

Numéro et nom de voie* :

Code postal* : Ville* :

Adresse email* : Téléphone* :

*obligatoire

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans des fichiers informatisés par la FFAC et/ou les associations fédérées, ceci afin de pouvoir vous adresser toutes communications liées à votre demande de brochure, mais aussi liées aux activités de la FFAC et de ses associations fédérées. Ces données, destinées à la FFAC et aux associations fédérées, peuvent être transmises à des tiers mandataires pour réaliser l'impression et l'envoi de vos documentations. Votre adresse postale peut aussi faire l'objet d'un échange avec certaines organisations dans le cadre d'une prospection. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case suivante : ☐. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données personnelles que vous pouvez exercer en vous adressant à l'association que vous mentionnez dans ce coupon. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la finalité précitée. La FFAC et ses associations fédérées attachent la plus grande importance à la protection de vos données personnelles et au respect de vos souhaits.

Il permet de transmettre à une association ou à une fondation tout ou partie de son patrimoine, dans le respect des droits des héritiers réservataires lorsqu'il en existe. Le legs peut concerner une somme d'argent, un portefeuille de titres, un appartement, une maison ou encore une fraction du patrimoine. Il n'est donc pas forcément réservé aux « gros » patrimoines.

Ce qui compte est avant tout la volonté de consacrer une partie de ce que l'on laisse derrière soi à une cause que l'on souhaite continuer à soutenir.

UNE FISCALITÉ

Pour favoriser les legs

Le régime fiscal peut également rendre le legs particulièrement intéressant. Certaines associations et fondations peuvent recevoir des donations et des legs en exonération de droits de mutation à titre gratuit. C'est notamment le cas, sous les conditions prévues par la loi, d'organismes reconnus d'utilité publique ou intervenant dans certains domaines d'intérêt général. Autrement dit, lorsque l'exonération s'applique, la somme ou le bien légué peut re-

À SAVOIR

Pour les dons, le régime de droit commun est bien de 66 %, tandis que le taux de 75 % s'applique à certaines catégories d'organismes et sous plafond. En 2026, le plafond spécifique pour les organismes d'aide aux personnes en difficulté ou aux victimes de violence est de 2 000 €.

venir à l'organisme bénéficiaire sans être diminué des droits de succession qui pourraient peser sur une transmission à certains autres bénéficiaires.

Par exemple, un legs de 20 000 € exonéré de droits permet à l'association de recevoir 20 000 €, sous réserve des éventuels frais liés au règlement de la succession, à condition que l'association soit reconnue d'utilité publique.

Toutes les associations ne disposent toutefois pas des mêmes droits. Avant de prévoir un legs, mieux vaut donc vérifier que l'organisme choisi est habilité à le recevoir et connaître précisément son régime fiscal.

UNE PLACE

Pour les associations dans votre transmission

Préparer sa succession ne se résume pas à répartir des biens entre ses différents héritiers. C'est aussi décider de ce que l'on souhaite transmettre au sens large. Pour certains, ce sera aider la recherche médicale parce qu'une maladie a marqué leur entourage.

Pour d'autres, soutenir une association de protection de l'environnement, venir en aide aux plus fragiles ou défendre le patrimoine. Prévoir une association parmi ses bénéficiaires permet ainsi de faire perdurer un engagement au-delà de sa propre vie.

Il n'est donc pas nécessaire d'opposer générosité et transmission familiale. En présence d'héritiers réservataires, une partie du patrimoine leur revient obligatoirement.

C'est sur la quotité disponible, c'est-à-dire la fraction restant librement transmissible, qu'un legs à une association peut notamment être envisagé.

EN PARLER À SON NOTAIRE

Pour anticiper et se faire conseiller

Quelle association désigner exactement ? Peut-elle recevoir le bien envisagé ? Quelle part de son patrimoine peut-on lui transmettre sans porter atteinte aux droits de ses héritiers ? Comment rédiger son testament pour éviter toute ambiguïté ? Autant de questions qu'il vaut mieux anticiper.

Votre notaire peut vérifier la faisabilité du projet, vous conseiller sur la rédaction de vos volontés et s'assurer que l'organisme bénéficiaire pourra effectivement recevoir le don ou le legs prévu.



LEGS / DONATIONS ASSURANCE-VIE

La vie de Sophie et Chloé s'était arrêtée sur ce banc.
**Grâce au legs de Martine,
aujourd'hui, elles n'y dorment plus.**

350 000 personnes, dont 3 000 enfants habitent aujourd'hui dans la rue. Comme Martine, grâce à votre legs à Emmaüs Solidarité, offrez aux plus démunis un nouveau départ et bâtissez, à nos côtés, un monde sans exclusion.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur emmaus-solidarite.org ou flashez ce QR code



OUI, je souhaite recevoir la documentation gratuite sans engagement de ma part.

Retournez votre coupon sous enveloppe affranchie à : **Emmaüs Solidarité : Maria BAPTISTA**, Responsable libéralités, 32 rue des Bourdonnais, 75001 Paris

☐ M. ☐ Mme : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____ @ _____

Au regard de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association s'engage à ne pas utiliser les données à des fins commerciales. Quant à l'adhérent, il peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018. Le responsable du traitement : dpo@emmaus.asso.fr



Pour tous renseignements, contactez
Maria BAPTISTA responsable libéralités
Mail : mbaptistalemoine@emmaus.asso.fr
Tél. : 07 66 53 83 87

DONS ET LEGS : COMMENT ÇA MARCHE ?

Donner aujourd'hui ou léguer demain, deux façons de soutenir une cause qui nous est chère et que nous pouvons organiser à hauteur de nos possibilités et de nos souhaits.

LE DON

DONNER AUJOURD'HUI



LE PRINCIPE

- Une somme d'argent ou un bien, versé en une fois ou régulièrement.
- Effet immédiat : l'association l'utilise tout de suite.
- L'organisme remet un reçu fiscal au donateur.

L'AVANTAGE FISCAL

- 66%** du don déduit de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable (excédent reportable sur 5 ans).
- 75%** pour l'aide aux personnes en difficulté ou aux victimes de violences conjugales, jusqu'à 2 000 € de dons.
- 75%** du don déduit de l'IFI, dans la limite de 50 000 € par an.



UN DON DE 100 €, COMBIEN ÇA COÛTE VRAIMENT ?

66 € pris en charge par l'impôt

34 € de coût réel

BON À SAVOIR !

- Dès la mi-janvier, le fisc verse une avance de 60 % de la réduction, calculée sur les dons de l'année précédente.
- C'est une réduction, pas un crédit d'impôt : sans impôt à payer, pas d'avantage.
- Au-delà de 20 % du revenu imposable, l'excédent de dons est reporté sur les 5 années suivantes.
- Dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté (case 7UD) : 75 % de réduction jusqu'à 2 000 €, soit un coût réel de 25 € pour 100 € donnés.

La réduction d'impôt suppose d'être imposable et de donner à un organisme éligible.

LE LEGS

TRANSMETTRE DEMAIN



LE PRINCIPE

- Prévu dans un testament, il prend effet au décès.
- Révocable : on peut le modifier ou l'annuler à tout moment.
- Une somme, un bien immobilier, des titres ou une part du patrimoine.

3 TYPES DE LEGS

UNIVERSEL
Tout le patrimoine, ou ce qui reste après les autres legs

À TITRE UNIVERSEL
Une part : un tiers des biens, tous les immeubles...

PARTICULIER
Un bien précis : appartement, somme, titres

CE QUE L'ON PEUT LÉGUER LIBREMENT

1/2



1 enfant

1/3



2 enfants

1/4



3 enfants et +

3/4



sans enfant avec conjoint

DROITS DE SUCCESSION SUR UN LEGS



0%

Association ou fondation habilitée



60%

Bénéficiaire sans lien de parenté



L'organisme habilité reçoit le legs sans être amputé de droits

Exonération réservée aux organismes remplissant les conditions légales (reconnus d'utilité publique et œuvrant notamment pour l'assistance, la recherche, la culture, l'environnement ou les animaux).

PRÉVOIR UN LEGS EN 4 ÉTAPES



1. Choisir l'association ou la fondation à soutenir



2. Vérifier avec son notaire qu'elle peut recevoir le legs



3. Rédiger son testament, seul ou devant notaire



4. L'enregistrer au Fichier central des dernières volontés

VOTRE GÉNÉROSITÉ EN CHIFFRES

5,4 Md€

Donnés chaque année par des particuliers

47%

Des Français ont fait un don en 2025

336 €

De don moyen par donateur en 2025

1,3 Md€

De legs, donations, assurances vie aux associations

Donner ou léguer, c'est faire vivre ses valeurs...

VOTRE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX N'EST PAS SEULEMENT DE LA PIERRE

UN GESTE PATRIMONIAL QUI A DU SENS

Feuilleter une revue immobilière, c'est souvent imaginer un nouveau départ ou veiller à l'avenir d'un patrimoine constitué. Mais la pierre n'est pas qu'un investissement : elle peut aussi devenir un formidable vecteur de solidarité. L'Armée du Salut agit sur le terrain à travers sa Fondation, au sein de plus de 200 établissements et services sociaux et médico-sociaux, et sa Congrégation, fidèle à sa mission spirituelle, présente dans 23 postes. De la protection de l'enfance à l'accompagnement du grand âge, la mission reste la même : transformer des vies grâce à la générosité de ses bienfaiteurs.

UNE INSTITUTION RECONNUE ET TRANSPARENTE

Créée il y a plus de 150 ans, l'Armée du Salut est présente en France depuis 1881. **Sa Fondation est reconnue d'utilité publique** et labellisée IDEAS, gage de bonne gouvernance et de gestion financière rigoureuse. Ses comptes sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes. Chaque legs est affecté dans le respect de la volonté de son auteur.

UN ACCOMPAGNEMENT DE VIE, BIEN AU-DELÀ D'UNE SIGNATURE

Au sein de l'Armée du Salut, le service relation testateurs ne réduit jamais la transmission à un simple paraphe. Comme l'explique Jérôme Delaunay, directeur du service : « *Notre priorité est d'écouter, d'informer et de conseiller avec bienveillance. Choisir de transmettre son patrimoine est une marque de confiance inestimable. Chaque parcours est unique et notre engagement s'inscrit dans la durée.* »

Conseils juridiques et renseignements, déplacements à domicile dans toute la France : l'équipe noue une relation attentive, en lien avec le notaire.



UNE QUESTION, UN CONSEIL EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ



Legs par testament (exonéré de droits de succession), assurance-vie ou donation : anticipez sereinement vos démarches. Brochure d'information gratuite et sans engagement sur demande.

Appelez Lucie Adenot au 0 805 624 624
www.transmettre.armeedusalut.fr

Armée du Salut - 60, rue des Frères Flavien - 75976 Paris cedex 20

PUBLI-RÉDACTIONNEL



L'HISTOIRE DE MADAME P. : UNE MAISON À TRANSMETTRE

Madame P. soutenait l'Armée du Salut depuis 1994, comme ses parents avant elle. Tous deux enseignants, ils nourrissaient depuis longtemps le projet de nous léguer leur patrimoine, mais le temps leur a manqué : ils sont décédés la même année, en 2019, sans avoir pris leurs dispositions. En septembre de cette année-là, leur fille, âgée d'une cinquantaine d'années et gravement malade, nous contacte : elle souhaite que ce projet aboutisse.

Elle connaît bien l'Armée du Salut. Jeune étudiante en classe préparatoire vétérinaire, elle avait été hébergée à la *Cité de Refuge*, à Paris. Son vœu est précis : la maison de Saint-Malo qu'elle souhaite léguer doit être conservée et pouvoir servir à l'Armée du Salut. Sa proximité avec l'établissement des Enfants de Rochebonne (ci-dessus) permet de garantir l'acceptation du legs et la préservation du bien. Nous lui avons rendu visite à deux reprises pour affiner son projet avec elle et l'aider à le formaliser. Madame P., rassurée, nous a quittés peu de temps après.

→ À découvrir dans notre prochain numéro :
« Que devient la maison de Madame P. ? » :
la suite de son histoire, et ce que son geste
rend possible aujourd'hui.

RÉNOVATION

Prêt à surclasser votre maison ?

Les travaux de rénovation donnent à votre maison une nouvelle dimension. Plus écologique et plus esthétique, elle élève son niveau de prestation à condition de lui apporter toute votre attention au moment de passer à l'action.

Par Christophe Raffailac



1

L'OBTENTION DU DPE FIXE LE CADRE DES TRAVAUX À ENGAGER ?

- ☐ **A** Le DPE se suffit à lui seul pour définir le programme de travaux.
- ☐ **B** C'est l'audit énergétique qui propose un vrai scénario de travaux.
- ☐ **C** Non, il ne concerne que les logements destinés à la location.



2

LES TRAVAUX VONT ENTRAÎNER UNE AMÉLIORATION DU DPE ?

- ☐ **A** Oui, de toute nature, même la décoration ou l'aménagement intérieur.
- ☐ **B** Non, le DPE reste figé pendant toute sa durée de validité de 10 ans.
- ☐ **C** Oui, s'il s'agit d'isolation, ventilation, chauffage et il faut un nouveau DPE.



3

QU'IMPORTE L'INTERVENANT POUR BÉNÉFICIER DE TRAVAUX AIDÉS

- ☐ **A** Il faut faire appel à une entreprise labellisée RGE pour toucher les aides.
- ☐ **B** Tout artisan peut intervenir sans incidence sur les aides accordées.
- ☐ **C** Il est permis de réaliser les travaux soi-même et de percevoir MaPrimeRénov'.



4

LES TRAVAUX NE NÉCESSITENT AUCUNE AUTORISATION ?

- ☐ **A** Vrai, ils relèvent uniquement du choix du propriétaire.
- ☐ **B** Une déclaration préalable s'impose s'ils modifient l'extérieur, façade et toiture.
- ☐ **C** Faux, un permis de construire est exigé pour tout chantier.

les réponses

- 1B** L'audit énergétique propose un vrai parcours de travaux chiffré, étape par étape. Il est d'ailleurs obligatoire pour vendre une maison classée E, F ou G.
- 2C** Les travaux d'isolation, de chauffage, de menuiseries améliorent la performance énergétique. Pour l'officialiser, il faut faire réaliser un nouveau DPE.
- 3A** MaPrimeRénov', l'éco-PTZ et les primes énergie (CEE) ne sont versés que si les travaux sont confiés à une entreprise labellisée RGE.
- 4B** Une déclaration préalable est obligatoire si les travaux changent l'aspect extérieur : ravalement, menuiseries, isolation par l'extérieur, panneaux solaires...

votre score

3 À 4 BONNES RÉPONSES / MENTION TRÈS BIEN
Votre maison peut voyager en première classe !

2 À 3 BONNES RÉPONSES / MENTION BIEN
Encore quelques révisions avant d'ouvrir le chantier.

0 À 1 BONNE RÉPONSE = PASSABLE
Un détour chez votre notaire et une escale à France Rénov' s'imposent !

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026

SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Experts en rénovation • Conseils personnalisés • Conférences

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
- HÔTEL DE VILLE -

DE 10H À 17H / ENTRÉE GRATUITE

Informations : ca.fr/ns/salon-sotteville



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉGION
NORMANDIE



énergies
métropole
ROUEN NORMANDIE



France
Rénov'
Le service public pour mieux
renouveler votre habitat



Sotteville
lès-Rouen



NORMANDIE-SEINE

LES NOTAIRES ANNONCEURS DANS CE MAGAZINE

L'immobilier des notaires Eure & Seine-Maritime est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire
et à la Chambre des notaires Eure et Seine-Maritime

5 place Dupont de l'Eure - 27000 Évreux Tél. 02 32 33 13 39

39 rue du Champ-des-Oiseaux - CS 30248 - 76003 Rouen Tél. 02 35 88 63 88

administration@ci-eureseine maritime.notaires.fr

EURE	SEINE-MARITIME	FOUCARMONT (76340)	NOTRE DAME DE BONDEVILLE (76960)
BERNAY (27300) SCP Daniel LEBEAUT et Enriquer LECA 6 rue Lobrot - BP 105 Tél. 02 32 47 51 00 Fax 02 32 47 51 11 office.27084@27084.notaires.fr SELARL Nadine MICHEL-PORCHER et Magalie VIEL 15 boulevard Dubus - BP 30802 Tél. 02 32 43 00 34 Fax 02 32 46 03 26 magalie.viel@notaires.fr nadinemichel@notaires.fr BRIONNE (27800) SCP Frédéric VIGIER et Sophie PIBOULEAU-VIGIER Place de la Lorraine Tél. 02 32 47 47 10 Fax 02 32 46 26 19 vigier.pibouleau@notaires.fr ETREPAGNY (27150) Me Monique HUBERT-GRADIN 108 rue Georges Clémenceau Tél. 02 32 55 71 68 Fax 02 32 55 75 21 mgradin@hubert-gradin.com LOUVIERS (27400) SCP Stéphane PELFRENE et Thibault POTENTIER 26 rue du Maréchal Foch - BP 608 Tél. 02 32 40 17 91 - Fax 02 32 40 73 58 etude.potentier@notaires.fr MESNILS SUR ITON (27240) SELARL OFFICE NOTARIAL DE MESNILS-SUR-ITON Place de la Gare - BP 15 Tél. 02 32 34 50 08 Fax 02 32 34 83 73 office27010.damville@notaires.fr PONT DE L'ARCHE (27340) SELAS Capucine LESAULT et Nicolas CARPENTIER - NOTAIRES 2 place Aristide Briand - BP 7 Tél. 02 32 98 90 09 - Fax 02 32 98 90 68 accueil.27063@notaires.fr	BACQUEVILLE EN CAUX (76730) Me Véronique GIORGI 69 place du général de gaulle - BP 5 Tél. 02 35 83 22 14 Fax 02 35 06 11 22 veronique.giorgi@giorgi.notaires.fr BOOS (76520) SCP Charles-Patrice LECONTE et Jean-Philippe LECONTE 340 Rue de Rouen Tél. 02 35 80 21 01 - Fax 02 35 80 82 39 accueil@76013.notaires.fr CAILLY (76690) SARL Anne DENIEL-POUYMAYON et Pierre-Henry DAMOURETTE, Notaires Associés 7 rue Principale Tél. 02 35 34 90 09 - Fax 02 35 34 01 87 office76018.cailly@notaires.fr DARNETAL (76160) SELAS Barbara ROUSSIGNOL, Marc-Antoine FURET, Sandra OSTROVIDOW et Charles-Antoine LÉGER 12 rue Thiers - BP 27 Tél. 02 35 08 24 24 Fax 02 35 08 22 01 office76019.darnetal@notaires.fr DIEPPE (76200) SCP Hervé LE LONG et Laëtitia LAMBELIN Notaires Associés 3 rue Jules Ferry - BP 119 Tél. 02 35 82 56 40 Fax 02 35 82 53 65 scp.lelong.lambelin@notaires.fr EU (76260) SELAS OFFICE 7 FAIDHERBE 7 boulevard Faidherbe - BP 75 Tél. 02 35 86 07 55 Fax 02 35 86 00 85 bmpz@notaires.fr	GRAND COURONNE (76530) SAS RIVES DE SEINE & ASSOCIES - OFFICE NOTARIAL DES ESSARTS 5 Place Césaire Levillain - Les Essarts Tél. 02 35 67 71 71 - Fax 02 35 68 58 73 office76026.lesessarts@notaires.fr ISNEAUVILLE (76230) SCP Laurent CHEVALIER, Arnaud DESBRUÈRES, Tatiana DUTAULT, Hubert DUDONNÉ et Charles-Edouard BLAISET 100 rue de l'Eglise Tél. 02 35 59 25 40 Fax 02 35 59 25 59 office76016.isneauville@notaires.fr LE MESNIL ESNARD (76240) SCP Jean-Philippe BOUGEARD, Olivier JOURDAIN, Anne-Hélène DAUTRESIRE-COLLETER, Elise COLLIN, notaires associés 91 Route de Paris - BP 25 Tél. 02 32 86 51 00 Fax 02 35 79 86 52 office.bougard-jourdain@notaires.fr MONTIVILLIERS (76290) SCP NOTAIRES SEINE ESTUAIRE 3 Rue des Castors - CS90003 Tél. 02 32 79 53 00 Fax 02 35 30 68 33 nse.montivilliers@nse.notaires.fr NEUFCHATEL EN BRAY (76270) SELARL FRANCOIS HALM, NOTAIRE ASSOCIE 10 rue Carnot - BP 19 Tél. 02 35 93 00 11 Fax 02 35 94 18 75 francois.halm@notaires.fr	SAS DEMI-LUNE & ASSOCIÉS 3 rue Charles de Gaulle - BP 49 Tél. 02 32 82 85 35 Fax 02 35 76 19 87 office76028.bondeville@notaires.fr OFFRANVILLE (76550) SCP Laurent VATIGNIEZ et Annabelle ALLAIS Place Jean Dasnias - BP 19 Tél. 02 35 85 42 33 Fax 02 35 06 11 19 scp-vatigniez-allais@76045.notaires.fr OUVILLE LA RIVIERE (76860) SCP Franck VANNIER et Céline ZAZZALI Moulin de la Sane - Route de Dieppe - BP 2 Tél. 02 35 04 67 20 Fax 02 35 04 67 21 negociation@fvcz.notaires.fr ROUEN (76000) SELARL Bruno TENIERE, Olivier BANVILLE, Samuel BARRY et Caroline LEROY-DUDONNE 14 rue Jean Lecanuet - BP 580 Tél. 02 35 71 27 85 Fax 02 35 70 52 51 richard.vigreux.76007@notaires.fr SAS NOTAIRES 34 JL 34 rue Jean Lecanuet Tél. 02 35 71 31 47 Fax 02 35 98 16 37 accueil@34jl.notaires.fr SOTTEVILLE LES ROUEN (76300) SCP Dominique GRUEL, François-Xavier LEPESQUEUR, Mathieu LELEU-EPONVILLE et Sophie LELIEUR 175 avenue du 14 juillet - BP 32 Tél. 02 35 72 62 94 Fax 02 35 62 01 56 office@76027.notaires.fr

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Retrouvez toutes les annonces sur immonot



BOIS GUILLAUME



221 8 D

490 000 € 470 000 € + honoraires de négociation :
20 000 € soit 4,26 % charge acquéreur

600 m à pied de la Mairie, appartement "neuf" entièrement rénové récemment séjour - salon double de presque 50 m², 4 chambres, une salle de douche et une salle de bains. Charges d'environ 4 000 euros / an, chauffage individuel électrique Copropriété de 12 lots, 4000€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 3090 à 4210€ - année réf. 2023.* RÉF APPT_BG_BO_490

SELAS ROUSSIGNOL, FURET, OSTROVIDOW et LÉGER
06 21 37 59 41 - negociation.76019@76019.notaires.fr

DIEPPE



239 9 D

120 750 € 115 000 € + honoraires de négociation :
5 750 € soit 5 % charge acquéreur

DIEPPE CENTRE VILLE appartement T3 au 3ème étage comprenant: entrée sur séjour- salon avec cuisine ouverte aménagée, dégagement desservant 2 chambres, salle de bains, wc. Chauffage électrique. Surface habitable de 60,81m². DPE: D Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : .georisques.gouv.fr RÉF 76032-1095794

SCP LE LONG et LAMBELIN - 02 35 82 46 65
florence.avenel.76032@notaires.fr

DIEPPE



230 9 D

141 750 € 135 000 € + honoraires de négociation :
6 750 € soit 5 % charge acquéreur

DIEPPE centre ville Appartement T3 au 1er étage avec balcon. Entrée sur séjour- salon avec cuisine ouverte aménagée et équipée, 2 chambres, salle d'eau, wc. Chauffage électrique. DPE D. RÉF 76032-1095586

SCP LE LONG et LAMBELIN
02 35 82 46 65
florence.avenel.76032@notaires.fr

AMFREVILLE LA MI VOIE



183 4 D

157 000 € 150 000 € + honoraires de négociation :
7 000 € soit 4,67 % charge acquéreur

A VENDRE - AMFREVILLE LA MI VOIE - RÉSIDENCE COTÉ SEINE Appartement de type F3, situé au 2ème étage sur 3 avec ascenseur, comprenant entrée avec placard, pièce de vie avec cuisine aménagée et accès sur balcon, dégagement distribuant 2 chambres, salle de bains et WC. 2 place de parking privatives en sous-sol, accès à la piscine de la résidence. Appartement vendu loué, loyer actuel 625HC, 745 CC... Copropriété de 139 lots, 1440€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1060 à 1480€ - année réf. 2023.* RÉF 014/1043

SCP BOUGEARD, JOURDAIN, DAUTRESIRE-COLLETER,
COLLIN, notaires associés - 06 11 68 79 41
negociation.76014@notaires.fr

BONSECOURS



167 7 D

231 000 € 220 000 € + honoraires de négociation :
11 000 € soit 5 % charge acquéreur

Appartement rez-de-chaussée, accès PMR, séjour 28m² avec terrasse, 2 chambres, salle de bains. Jardin + terrasse + 2 places de parking dont 1 au sous-sol. Copropriété de 43 lots, 1764€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1340 à 1870€ - année réf. 2023.* RÉF 14131/980

SCP Ch-P. et J-Ph. LECONTE
06 68 79 21 01
julien.saint-pierre@76013.notaires.fr

BOIS GUILLAUME



203 6 D

353 000 € 340 000 € + honoraires de négociation :
13 000 € soit 3,82 % charge acquéreur

Situé à Bois-Guillaume, dans un environnement agréable au sein d'une résidence de Standing "La Villa Verde", cet appartement de 5 pièces développe une surface habitable de 96 m². En très bon état général, il offre des volumes fonctionnels et bien agencés. L'entrée dessert un séjour de 30 m² avec un grand balcon d'Angle exposé plein Sud, une cuisine entièrement équipée, trois chambres dont une ... Copropriété de 20 lots, 2431€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1570 à 2180€.* RÉF 76007-785

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55
richard.vigreux.76007@notaires.fr

DIEPPE



304 23 E

84 000 € 80 000 € + honoraires de négociation :
4 000 € soit 5 % charge acquéreur

DIEPPE Quartier de l'Estran appartement T2 au 1er étage comprenant: entrée avec placard, séjour avec cuisine ouverte aménagée, salle d'eau avec wc, 1 chambre. Surface habitable de 37,86m². Chauffage électrique. DPE E Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : .georisques.gouv.fr RÉF 76032-1095246

SCP LE LONG et LAMBELIN
02 35 82 46 65
florence.avenel.76032@notaires.fr

DÉBARRAS DE MAISONS, APPARTEMENTS, CAVES,
GRENIERS, LOCAUX DIVERS...

MAISON LIBÉRÉE
DÉBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER

- ✓ Intervention rapide et sur-mesure
- ✓ Tri, recyclage et valorisation
- ✓ Devis gratuit

📞 0779491533

✉ maisonlibereeedebarras@gmail.com

📷 maisonlibereeedebarras

Un seul interlocuteur, du devis à la remise des clés.
Localisés au Mesnil-Esnard (76240), nous intervenons sur la région normande et ses alentours.

AVANT / APRÈS



Appartements

DIEPPE



124 26 C
kWh/m².an kgCO2/m².an

147 000 € 140 000 € + honoraires de négociation : 7 000 € soit 5 % charge acquéreur

DIEPPE "Le Chenal" Résidence avec ASC appartement T2 en parfait état au 3ème étage Entrée, séjour- salon de 22,18m² avec balcon, cuisine de 9,19m², dégagement avec rangement, salle de bains, wc, 1 chambre. 1 débarras sur balcon. Cc gaz de ville individuel. Surface habitable de 56,19m². Balcon de 6,67m². 1 cave au sous-sol. DPE: C Bien vendu soumis au statut de la copropriété La copropriété comprend 68 lots (30 Appartements, 30 caves, 8 garages.) partie de bâtiment comportant obligatoirement une partie privative et une quote-part de parties communes dans l'immeuble RÉF 76032-1095705

SCP LE LONG et LAMBELIN - 02 35 82 46 65
florence.avenel.76032@notaires.fr

DIEPPE



170 29 C
kWh/m².an kgCO2/m².an

346 500 € 330 000 € + honoraires de négociation : 16 500 € soit 5 % charge acquéreur

Duplex Spacieux et Lumineux de 161 m² hyper centre de Dieppe Découvrez ce magnifique duplex de 161 m², situé au 1er étage d'un immeuble en excellent état en plein centre ville, qui vous offre un cadre de vie exceptionnel. Ce bien, actuellement libre, est idéal pour ceux qui cherchent à personnaliser leur espace de vie. Au rez-de-chaussée, entrée sur un magnifique hall avec en élément centrale l'... Coût annuel d'énergie de 1826 à 2472€ - année réf. 2021.* RÉF 76046-274

SCP VANNIER et ZAZALI - 06 83 41 29 37
negociation@fvcz.notaires.fr

LE HAVRE



265 45 E
kWh/m².an kgCO2/m².an

116 300 € 110 000 € + honoraires de négociation : 6 300 € soit 5,73 % charge acquéreur

Secteur COTY. Appartement F3 de 53,60m² Loi Carrez, situé au deuxième étage et comprenant : entrée/séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, wc, buanderie, placards. Une cave permettra des rangements complémentaires. Copropriété de 58 lots, 2000€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1280 à 1770€ - année réf. 2023.*

SCP NOTAIRES SEINE ESTUAIRE
06 42 25 77 01 ou 02 35 29 98 98
negociation@nse.notaires.fr

LE PETIT QUEVILLY



137 27 C
kWh/m².an kgCO2/m².an

130 000 € 125 000 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 4 % charge acquéreur

LE PETIT QUEVILLY (76140) - Proche commerces, et métro. Appartement lumineux et soigné situé au 2ème et dernier étage sans ascenseur. Il offre : entrée, cuisine aménagée, séjour-salon, cellier, wc, 2 chambres, salle de bains. Balcon. Cave en sous-sol. Garage (16m²) en sous-sol. Copropriété de 40 lots, 1180€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1060 à 1510€ - année réf. 2023.* RÉF 2026-038

SCP GRUEL, LEPESQUEUR, LELEU-EPONVILLE
et LELIEUR - 02 35 72 50 57 ou 02 35 72 56 15
negociation@76027.notaires.fr

DIEPPE



158 33 D
kWh/m².an kgCO2/m².an

147 000 € 140 000 € + honoraires de négociation : 7 000 € soit 5 % charge acquéreur

Bel appartement de 70 m² au 2ème étage d'une résidence sans ascenseur offrant: Entrée avec placard, séjour, cuisine indépendante avec accès à une très grde terrasse, deux chambres dont une avec accès terrasse et une avec placard, salle de bain, wc, huisseries double vitrage, cave et place de parking privatives et fermées. Coût annuel d'énergie de 1180 à 1630€ - année réf. 2023.* RÉF 76045-1309

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS - 02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr

DIEPPE



148 5 C
kWh/m².an kgCO2/m².an

423 000 € 405 000 € + honoraires de négociation : 18 000 € soit 4,44 % charge acquéreur

DIEPPE CENTRE à 2 mn de la plage appartement T3 au 3ème étage avec balcon Résidence de 2000 avec Ascenseur. Appartement traversant avec vue sur le château. Entrée avec penderie, cuisine aménagée et équipée, séjour- salon de 40m² avec balcon, dégagement avec rangement desservant 2 chambres, salle d'eau, wc. Surface habitable de 86,08m². Chauffage individuel électrique. DPE C. Garage au sous-sol et ... RÉF 76032-1096016

SCP LE LONG et LAMBELIN - 02 35 82 46 65
florence.avenel.76032@notaires.fr

LE HAVRE



235 53 E
kWh/m².an kgCO2/m².an

149 200 € 142 000 € + honoraires de négociation : 7 200 € soit 5,07 % charge acquéreur

PASINO - Centre ville, secteur Pasino. F3 de 65,85m² loi Carrez situé au 2ème étage d'une copropriété avec ascenseur. Entrée, cuisine agencée, séchoir, séjour d'environ 26m² avec une belle luminosité, accès loggia, salle de douche, 2 chambres, rangement. Une cave. idéalement situé. Copropriété de 94 lots, 2600€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1160 à 1610€ - année réf. 2023.*

SCP NOTAIRES SEINE ESTUAIRE
06 42 25 77 01 ou 02 35 29 98 98
negociation@nse.notaires.fr

MONT ST AIGNAN



299 65 E
kWh/m².an kgCO2/m².an

168 000 € 160 000 € + honoraires de négociation : 8 000 € soit 5 % charge acquéreur

MONT SAINT AIGNAN - Quartier Saint André : 8 min à pied de la Gare de ROUEN; Situé au sein d'un petit immeuble, Appartement avec entrée indépendante, usage Mixte (habitation, professionnel ou commercial courte durée), d'environ 71 M² habitables il offre au rez-de-chaussée un bel espace de vie de 33 M² (Salon, Salle à manger et Cuisine aménagée avec îlot central), une Chambre (ou Bureau), un W.c. Copropriété de 5 lots, 1€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1900 à 2620€ - année réf. 2025.* RÉF 76007-751

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55
richard.vigreux.76007@notaires.fr

DIEPPE



153 5 C
kWh/m².an kgCO2/m².an

235 000 € (honoraires charge vendeur)

Dans immeuble des années 30, magnifique appartement rénové de 73 m² (selon DPE): Entrée, cuisine A/Eq, pièce de vie avec vue sur la place Nationale, une chambre et deux petites, petit dressing, sde, wc. Huisseries dble vitrage. Chauff. électrique. Petite co-pro de trois lots. charges mensuelles de 55 euros. Coût annuel d'énergie de 1085 à 1467€ - année réf. 2021.* RÉF 76045-1327

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr

LE GRAND QUEVILLY



167 32 D
kWh/m².an kgCO2/m².an

88 000 € 83 000 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 6,02 % charge acquéreur

Résidence Acadia - Pour investisseur car vendu loué. Appartement T1 en rdc : entrée, séjour, cuisine aménagée équipée, sdd avec wc. Une place privative de parking en extérieur. Au pied du Métrobus. Loyer en cours : 460 EUR hors charges. Le bien est soumis. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr Consultez ... Coût annuel d'énergie de 520 à 740€.* RÉF 76026-1366

SAS RIVES DE SEINE & ASSOCIES - OFFICE NOTARIAL
DES ESSARTS - 06 75 22 88 22 ou 06 32 92 38 68
nicolas.benet@reseau1804.notaires.fr

LE PETIT QUEVILLY



142 11 C
kWh/m².an kgCO2/m².an

99 750 € 95 000 € + honoraires de négociation : 4 750 € soit 5 % charge acquéreur

PETIT QUEVILLY - Avenue Jean Jaurès : Proche Commerces et Métro, Au deuxième étage avec ascenseur; Bel appartement 4 pièces d'environ 85 M². Offrant Séjour salon avec Loggia, salle à manger, Cuisine aménagée, 2 chambres et Salle de bains avec baignoire. Cave et place de parkings en sous-sol. Le bien est en copropriété; Charges annuelles chauffage compris 2600 €. Les informations sur les risques... Copropriété de 135 lots, 2600€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1600 à 2200€.* RÉF 76007-782

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55 - richard.vigreux.76007@notaires.fr

MONT ST AIGNAN



139 5 C
kWh/m².an kgCO2/m².an

270 000 € 255 000 € + honoraires de négociation : 15 000 € soit 5,88 % charge acquéreur

CHEMIN DES COTTES - Appartement en duplex de 99 m² loi carrez (109 m² au sol), balcon plein sud de 8 m², cave et parking en sous-sol dans une résidence verdoyante et sécurisée. 3 chambres. Radiateurs, chauffe-eau, remplacés récemment. Volets électriques. Pas d'amiante. Charges de 660 euros / trimestre Copropriété de 12 lots, 2700€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1310 à 1820€ - année réf. 2023.* RÉF MSA_COT_270

SELAS ROUSSIGNOL, FURET, OSTROVIDOW et LÉGER
06 21 37 59 41 - negociation.76019@76019.notaires.fr

NEUFCHATEL EN BRAY

182 7 D
kWh/m² an kgCO2/m² an

280 800 € 270 000 € + honoraires de négociation : 180 800 € soit 4 % charge acquéreur

Appartement, centre ville, au 2ème étage avec élévateur de personne, comprenant : séjour, cuisine aménagée, cellier, bureau, 2 chambres disposant chacune de leur salle de douche, W.C.. Chauffage électrique. Terrasse de 34m². 2 places de parking. Une cave. Un local à l'extérieur. Normes PMR. Copropriété de 37 lots, 1150€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1190 à 1660€ - année réf. 2021.* RÉF H658

SELARL FRANCOIS HALM, NOTAIRE ASSOCIE
02 35 93 00 11
emmanuelle.halm.76071@notaires.fr

ROUEN

187 37 D
kWh/m² an kgCO2/m² an

94 500 € 90 000 € + honoraires de négociation : 4 500 € soit 5 % charge acquéreur

ROUEN Rive Gauche - Rue du Mail : Dans résidence sécurisée avec Ascenseur. Appartement 2 pièces d'environ 39 M² entièrement Rénové, offrant Entrée avec placards de rangements, Belle pièce de vie avec Cuisine ouverte Aménagée et Equipée. Chambre avec Dressing, Salle de douche avec W.c. Vendu Libre - Disponible. Le + Place de parking sécurisée en sous-sol. Bien vendu soumis au statut de la copro... Copropriété de 98 lots, 2004€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 620 à 870€. RÉF 76007-774

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55
richard.vigreux.76007@notaires.fr

ROUEN

197 15 D
kWh/m² an kgCO2/m² an

116 000 € 110 000 € + honoraires de négociation : 6 000 € soit 5,45 % charge acquéreur

SAINT-JULIEN - A VENDRE - ROUEN RIVE GAUCHE - QUARTIER SAINT JULIEN Appartement de type F4 en excellent état, situé au 8ème étage, comprenant une entrée, WC, une cuisine AVE, une salle à manger, un salon (possibilité chambre), une SDD et 2 chambres. Sur le palier de l'immeuble, un cellier privatif en complément, Huisseries pvc, volets électriques. Chauffage collectif, eau chaude collective. 1 place de parki... Copropriété de 956 lots, 3132€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1180 à 1650€ - année réf. 2023.* RÉF 014/1034

SCP BOUGEARD, JOURDAIN, DAUTRESIRE-COLLETER,
COLLIN, notaires associés - 06 11 68 79 41
negociation.76014@notaires.fr

ROUEN

180 38 D
kWh/m² an kgCO2/m² an

120 000 € 114 300 € + honoraires de négociation : 5 700 € soit 4,99 % charge acquéreur

Situé sur ROUEN Droite, accès rapide Pont Flaubert - Sud 3 - A13 et A29 Entre les Docks et la Place du Vieux Marché, situé au 3ème et dernier étage Lumineux appartement de type 2 de plus de 47m² loi carrez (et 52m² au sol) divisé en : Entrée, séjour/salon, cuisine aménagée et équipée, une chambre, salle de douche, WC et débarras. Charges de Copropriété : 192,69€/trim Taxe Foncière : 1.087€/an ... Coût annuel d'énergie de 690 à 980€ - année réf. 2021.* RÉF 76008-808

SAS NOTAIRES 34 JL
06 72 09 40 96 ou 02 35 71 31 47 - negociation@34jl.notaires.fr

ROUEN

269 22 E
kWh/m² an kgCO2/m² an

139 000 € (honoraires charge vendeur)

SAINT JULIEN - Rue Saint Julien, appartement 2 chambres de 82 m². vue dégagée au premier étage avec ascenseur. une place en parking souterrain et d'une cave. Nombreux espaces verts, copropriété sécurisée et parfaitement entretenue. Copropriété de 326 lots, 3330€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1804 à 2440€ - année réf. 2023.* RÉF RO_STJU139

SELAS ROUSSIGNOL, FURET, OSTROVIDOW et LÉGER
06 21 37 59 41
negociation.76019@76019.notaires.fr

ROUEN

153 21 C
kWh/m² an kgCO2/m² an

149 500 € 142 300 € + honoraires de négociation : 7 200 € soit 5,06 % charge acquéreur

Situé sur la commune de Rouen, à proximité immédiate du Centre Saint Sever et accès rapide Sud 3 Appartement de Type 4 de 92m² avec balcon, ascenseur, cave et parking, et divisé en : Entrée avec placards, cuisine aménagée ouverte séjour/salon et salle à manger (de plus de 44m²) ouvrant sur balcon (possibilité de 3ème chambre), dégagement desservant 2 chambres (dont une avec dressing, salle de... Coût annuel d'énergie de 1270 à 1780€. RÉF 76008-790

SAS NOTAIRES 34 JL
06 72 09 40 96 ou 02 35 71 31 47 - negociation@34jl.notaires.fr

ROUEN

397 85 F
kWh/m² an kgCO2/m² an

349 000 € 333 000 € + honoraires de négociation : 16 000 € soit 4,80 % charge acquéreur

JOUVENET - Rouen Jouvenet - Boulingrin appartement 108 m² habitables + 150 m² terrasse vue imprenable sur Rouen, 3 chambres, prévoir travaux. Garage. Montant des charges annuelles : 6 000EUR Copropriété de 98 lots, 6000€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 3550 à 4840€ - année réf. 2023.* RÉF RO_JOU_349

SELAS ROUSSIGNOL, FURET, OSTROVIDOW et LÉGER
06 21 37 59 41
negociation.76019@76019.notaires.fr

ROUEN

141 5 C
kWh/m² an kgCO2/m² an

420 000 € 400 000 € + honoraires de négociation : 20 000 € soit 5 % charge acquéreur

À Rouen, proximité du Boulingrin, écoles et transports, dans une rue au calme. Appartement de plus de 110m² au dernier étage avec ascenseur et place de parking Situé dans un bel immeuble ancien rénové, cet appartement vous séduira par sa belle pièce de vie de plus de 45m², grande cuisine semi-ouverte (12m²), et espace nuit avec dégagement distribuant 3 chambres, salle de bains et WC. L'appart... Coût annuel d'énergie de 1450 à 2020€ - année réf. 2023.* RÉF 76008-817

SAS NOTAIRES 34 JL
06 72 09 40 96 ou 02 35 71 31 47
negociation@34jl.notaires.fr

ROUEN

15 15 C
kWh/m² an kgCO2/m² an

482 080 € 460 000 € + honoraires de négociation : 22 080 € soit 4,80 % charge acquéreur

ROUEN - Gare : Dans Résidence de Standing avec ascenseur le "21 Rue Verte", Magnifique Appartement de 109 M² habitable offrant: Hall d'Entrée avec rangements. Séjour-salon de 43M² avec Terrasse Plein Sud et Balcon exposé Ouest. Cuisine aménagée et équipée, Chambre parentale avec ses Placards de rangement et sa Salle de Bains avec W.c. Dégagement, 2 autres Chambres (de 11 M² et 12.50 M²), Salle... Copropriété de 177 lots, 4590€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 820 à 1160€. RÉF 76007-771

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55 - richard.vigreux.76007@notaires.fr

ROUEN

333 94 F
kWh/m² an kgCO2/m² an

661 500 € 630 000 € + honoraires de négociation : 31 500 € soit 5 % charge acquéreur

Exceptionnel Appartement Bourgeois de 194 m² - Rouen Hyper-Centre (Square Verdrel et Gare SNCF Le Havre-Rouen-Paris) Emplacement d'exception et volumes prestigieux pour ce magnifique appartement Haussmannien de 194 m², idéalement situé rue Jeanne d'Arc, directement face au Square Verdrel. Alliant le charme de l'ancien et une configuration familiale parfaite, ce bien unique se déploie sur deux ... Coût annuel d'énergie de 7720 à 10500€ - année réf. 2023.* RÉF 76008-816

SAS NOTAIRES 34 JL
06 72 09 40 96 ou 02 35 71 31 47 - negociation@34jl.notaires.fr

SOTTEVILLE LES ROUEN

151 32 D
kWh/m² an kgCO2/m² an

168 000 € 160 000 € + honoraires de négociation : 8 000 € soit 5 % charge acquéreur

Idéalement situé au coeur de Sotteville Les Rouen, appartement de 85 m² très lumineux situé dans une résidence sécurisée en copropriété comprenant séjour-salon ouvrant sur balcon avec vue dégagée, cuisine aménagée, salle de bains, deux chambres, lingerie, dressing. Une cave et un parking collectif sécurisé viennent compléter ce bien. Très b... Coût annuel d'énergie de 1030 à 1440€ - année réf. 2... Coût annuel d'énergie de 1030 à 1440€ - année réf. 2021.* RÉF 76028-AD2026TAR

SAS DEMI-LUNE & ASSOCIÉS
02 32 82 85 35 ou 06 75 22 88 31
transaction.76028@notaires.fr

AMFREVILLE LA MI VOIE

405 80 F
kWh/m² an kgCO2/m² an

199 000 € 190 000 € + honoraires de négociation : 9 000 € soit 4,74 % charge acquéreur

Maison individuelle à restaurer, surface hab. 83 m², éditée sur une parcelle de 574 m². Comprenant au rdc : entrée, séjour/salon, cuisine, wc, chambre. Au 1er : un couloir desservant 2 chambres, SDD. Garage en ss-sol. cave. buanderie. Chauff. gaz. Coût annuel d'énergie de 3260 à 4480€ - année réf. 2022.* RÉF 014/1007

SCP BOUGEARD, JOURDAIN, DAUTRESIRE-COLLETER,
COLLIN, notaires associés - 06 11 68 79 41
negociation.76014@notaires.fr




DIEPPE
233 kWh/m² an 7 kgCO2/m² an D

273 000 € (honoraires charge vendeur)

Maison en brique mitoy. offrant: Au rdc: entrée avec placard, cuisine A/Eq avec poêle à granulés, salle à manger, wc, salon, bureau. Au 1er étage: grande chambre avec dressing, 2 chambres en enfilade. Au 2ème étage: grde chambre mansardée, sdb et wc à finir, atelier en enfilade. Chauffage électrique. Terrasse. Abri de jardin en bois. Coût annuel d'énergie de 2520 à 3470€ - année réf. 2023.* RÉF 76045-1072

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr



DOUDEVILLE
DPE exempté

136 500 € 130 000 € + honoraires de négociation : 6 500 € soit 5 % charge acquéreur

Grande maison de ville en colombages à rénover: RDC : Entrée, salon avec cheminée, bureau, petite pièce en enfilade, une chambre, salle à manger, vestibule, cuisine. 1er étage : d'un coté, une grande chambre, une petite chambre avec sde et wc, sdb avec wc, de l'autre coté, une grande chambre avec une petite chambre, bureau, grenier Cave. chauffage fuel. Dble vitrage PVC. Petit jardin d'agrément. RÉF 76045-1332

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr



ELBEUF
260 kWh/m² an 81 kgCO2/m² an F

199 500 € 190 000 € + honoraires de négociation : 9 500 € soit 5 % charge acquéreur

Le Buquet Pav. Ind. T5 3 Chbres - S/sol - Jardin DPE F (260) GES F (81) Logement à consommation énergétique excessive Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr Coût annuel d'énergie de 3160 à 4330€ - année réf. 2021.* RÉF 76028-AD2026REN

SAS DEMI-LUNE & ASSOCIÉS
02 32 82 85 35 ou 06 75 22 88 31
transaction.76028@notaires.fr



EU
242 kWh/m² an 7 kgCO2/m² an D

138 000 € (honoraires charge vendeur)

Jolie maison de ville avec cour, comprenant : - au rez-de-chaussée : une cuisine, un salon, une salle à manger, - au 1er étage : un palier, un bureau, une salle d'eau avec un WC (douche et lavabo), une chambre, - au 2ème étage : un palier, une chambre mansardée et un grenier - terrasse, cour avec abris bois, dépendance. - poêle à pellets Coût annuel d'énergie de 1910 à 2640€ - année réf. 2022.* RÉF 76041-219

SELAS OFFICE 7 FAIDHERBE
02 35 86 53 36
negociation@76041.notaires.fr



FREULLEVILLE
340 kWh/m² an 55 kgCO2/m² an F

231 000 € (honoraires charge vendeur)

Longère rénovée en 1975 offrant: Au rdc: Entrée avec poêle à bois, wc, salle à manger-salon avec cheminée, cuisine indépendante. A l'étage: une grde chambre, sdb avec sani-broyeur et chambre en enfilade. Huisseries dble vitrage bois. Chauffage central au gaz butane. Garage. Abri bois et cellier. jardin. Assainissement neuf. Coût annuel d'énergie de 3100 à 4260€ - année réf. 2023.* RÉF 76045-1308

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr



HAUTOT SUR MER
111 kWh/m² an 3 kgCO2/m² an C

575 000 € (honoraires charge vendeur)

Vue mer, pavillon de 90 : Au rdc : entrée, séjour-salon avec cheminée insert donnant sur terrasse bois, cuisine A/Eq ouverte, wc, sdb, 2 chambres en enfilade. A l'étage: palier desservant deux chambres, sde avec wc. Huisseries bois double vitrage. Chauffage par pompe à chaleur. Terrain de 1800 m² constructible. Sous-sol. garage. TAE. Coût annuel d'énergie de 1045 à 1413€ - année réf. 2021.* RÉF 76045-1304

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr



ISNEAUVILLE
200 kWh/m² an 10 kgCO2/m² an D

609 000 € 580 000 € + honoraires de négociation : 29 000 € soit 5 % charge acquéreur

Située sur la commune d' ISNEAUVILLE, proximité transport et commerces. Belle maison individuelle de 180m² habitable, avec piscine chauffée, et divisée en : Rez-de-chaussée : Hall d'entrée avec placards et WC, cuisine semi-ouverte sur grande salle à manger avec poêle à bois et salon, bureau ou chambre, lingerie/buganderie ou bureau/dressing, chaufferie/cellier. Étage : Palier et dégagement desse... RÉF 76008-815

SAS NOTAIRES 34 JL
06 72 09 40 96 ou 02 35 71 31 47 - negociation@34jl.notaires.fr



LE HAVRE
440 kWh/m² an 97 kgCO2/m² an G

178 100 € 170 000 € + honoraires de négociation : 8 100 € soit 4,76 % charge acquéreur

Secteur Sous Bretonne. Maison semi mitoyenne composée : Entrée, salon, salle à manger, cuisine, salle de douche, wc. cellier. A l'étage : Palier, 2 chambres et petit grenier. Travaux de rafraichissement à prévoir. Garage. Exposition Sud. Jardin de 330m². Coût annuel d'énergie de 2120 à 2910€ - année réf. 2023.*

SCP NOTAIRES SEINE ESTUAIRE
06 42 25 77 01 ou 02 35 29 98 98
negociation@nse.notaires.fr



LE MESNIL ESNARD
147 kWh/m² an 27 kgCO2/m² an C

262 000 € 250 000 € + honoraires de négociation : 12 000 € soit 4,80 % charge acquéreur

A VENDRE - LE MESNIL ESNARD - CENTRE Maison individuelle comprenant au rdc entrée, wc, séjour / salon cheminée, cuisine indépendante et cellier. A l'étage, palier, 3 chambres dont une avec SDB privative, SDD et wc. Huisseries pvc, chauffage gaz de ville. Garage. Agréable. ses atouts : située à moins de 5 minutes à pied des écoles, des commerces et transports, environnement très calme !!! coût annuel d'énergie de 1560 à 2160€ - année réf. 2023.* RÉF 014/1026

SCP BOUGEARD, JOURDAIN, DAUTRESIRE-COLLETER,
COLLIN, notaires associés - 06 11 68 79 41
negociation.76014@notaires.fr



LE MESNIL ESNARD
219 kWh/m² an 8 kgCO2/m² an D

320 000 € 305 000 € + honoraires de négociation : 15 000 € soit 4,92 % charge acquéreur

A VENDRE - LE MESNIL ESNARD Maison de plain pied composée d'une entrée, séjour - salon avec cheminée, cuisine indépendante, WC, SDD puis 3 belles chambres. Huisseries bois double vitrage, volets bois, chauffage électrique. Combles isolés en 2012, cumulus remplacé en 2021, adoucisseur d'eau installé en 2023. Modernisation à prévoir mais sans aucun gros travaux ! Sous-sol total de 100m² avec por... Coût annuel d'énergie de 1960 à 2700€ - année réf. 2023.* RÉF 014/1042

SCP BOUGEARD, JOURDAIN, DAUTRESIRE-COLLETER,
COLLIN, notaires associés - 06 11 68 79 41
negociation.76014@notaires.fr



LE TREPORT
377 kWh/m² an 15 kgCO2/m² an F

116 800 € 110 000 € + honoraires de négociation : 6 800 € soit 6,18 % charge acquéreur

maison en briques, comprenant au rez-de-chaussée : un séjour, une cuisine aménagée, à mi étage : une salle d'eau (douche et meuble vasque), au premier étage : un bureau et une chambre, au deuxième étage : une chambre, un coin grenier et un placard, chauffage individuel électrique. Coût annuel d'énergie de 2160 à 2950€ - année réf. 2022.* RÉF 76041/222

SELAS OFFICE 7 FAIDHERBE
02 35 86 53 36
negociation@76041.notaires.fr



LONDINIÈRES
DPE exempté

84 000 € 80 000 € + honoraires de négociation : 4 000 € soit 5 % charge acquéreur

Maison comprenant : cuisine, séjour, deux pièces, buanderie. A l'étage : une chambre avec point d'eau, une chambre avec point d'eau et W.C., une chambre avec douche. Sans chauffage. Double vitrage pour partie. Tout-à-l'égout. Bâtiment avec grenier à usage de garage et cellier. Jardin. Tout-à-l'égout. RÉF H660

SELARL FRANCOIS HALM, NOTAIRE ASSOCIE
02 35 93 00 11
emmanuelle.halm.76071@notaires.fr

MANNEVILLE LA GOUPIL



222 8 D
KWh/m².an kgCO2/m².an

172 950 € 165 000 € + honoraires de négociation :
7 950 € soit 4,82 % charge acquéreur

Pavillon plain-pied comprenant : Entrée, pièce de vie avec cuisine ouverte, 2 chambres, salle d'eau et WC. Garage avec lingerie. Bon état général. Terrasse exposée Sud/ouest. Terrain de 432m². Idéal 1ère acquisition ou investisseur. Coût annuel d'énergie de 1270 à 1750€ - année réf. 2023.*

SCP NOTAIRES SEINE ESTUAIRE
06 42 25 77 01 ou 02 35 29 98 98
negociation@nse.notaires.fr

MONT ST AIGNAN



154 33 D
KWh/m².an kgCO2/m².an

479 200 € (honoraires charge vendeur)

Maison familiale de plus de 160 m² construite sur une parcelle de 840 m². Le rez-de-chaussée propose un double salon séjour, une cuisine séparée, deux chambres et une salle de douche. A l'étage, on dispose de trois grandes chambres et une salle de bains. Sous-sol complet. Coût annuel d'énergie de 2251 à 3045€ - année réf. 2023.* RÉF MSA_VI_479

SELAS ROUSSIGNOL, FURET, OSTROVIDOV et LÉGER
06 21 37 59 41
negociation.76019@76019.notaires.fr

MONTMAIN



149 4 C
KWh/m².an kgCO2/m².an

370 000 € 360 000 € + honoraires de négociation :
10 000 € soit 2,78 % charge acquéreur

A VENDRE - MONTMAIN Maison en excellent état comprenant au rdc entrée, séjour - salon avec cheminée à foyer ouvert, cuisine indépendante aménagée - équipée, 1 chambre, 1 SDD et 1 wc avec lave-mains. A l'étage, palier desservant 3 chambres, 1 SDD et 1 wc. Eau, électricité, chauffage par pompe à chaleur air/eau neuve avec ballon thermodynamique, tout à l'égout. Sous-sol total. Jardin de près de ... Coût annuel d'énergie de 1750 à 2400€ - année réf. 2023.* RÉF 014/1017

SCP BOUGEARD, JOURDAIN, DAUTRESIRE-COLLETER,
COLLIN, notaires associés - 06 11 68 79 41
negociation.76014@notaires.fr

MOULINEAUX



132 17 C
KWh/m².an kgCO2/m².an

288 700 € 275 000 € + honoraires de négociation :
13 700 € soit 4,98 % charge acquéreur

A proximité de la BOUILLE, maison (165 m²) située en bordure de Seine, édifiée en 2008, comprenant notamment 5 chbres. Chauffage central au gaz de ville. Jardin, partie boisée. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr Consultez nos tarifs : Coût annuel d'énergie de 1760 à 2440€.* RÉF 76026-1357

SAS RIVES DE SEINE & ASSOCIES - OFFICE NOTARIAL
DES ESSARTS - 06 75 22 88 22 ou 06 32 92 38 68
nicolas.benet@reseau1804.notaires.fr

NEUFCHATEL EN BRAY



324 75 F
KWh/m².an kgCO2/m².an

270 400 € 260 000 € + honoraires de négociation :
10 400 € soit 4 % charge acquéreur

Maison comprenant : entrée, séjour/salon, cuisine, chambre, couloir, W.C., salle de douche, pièce à usage de chaufferie et buanderie. A l'étage : palier, chambre, grande pièce, salle de douche avec W.C. Cave sous partie. CC au fioul. insert bois. Double vitrage. Tout-à-l'égout. Bâtiment avec grenier. Jardin. Bassin. Terrain de 606 m². Coût annuel d'énergie de 4755 à 6433€.* RÉF H459

SELARL FRANCOIS HALM, NOTAIRE ASSOCIE
02 35 93 00 11
emmanuel.halm.76071@notaires.fr

NOTRE DAME DE BONDEVILLE



232 7 D
KWh/m².an kgCO2/m².an

199 500 € (honoraires charge vendeur)

Maison d'env. 81 m² compr. , séj.-sal ouvrant sur jardin cuisine aménagée, deux chbres, bureau ou petite chambre, grande salle de bains avec baignoire et douche, Sous-sol - jardin. Chauffage électrique Renseignements et visites au 06 88 76 32 90 DPE D (232) - GES B (7) Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr... Coût annuel d'énergie de 1000 à 1400€ - année réf. 2021.* RÉF 76028-AD2026DES

SAS DEMI-LUNE & ASSOCIÉS
02 32 82 85 35 ou 06 75 22 88 31
transaction.76028@notaires.fr

NOTRE DAME DE BONDEVILLE



183 7 D
KWh/m².an kgCO2/m².an

262 500 € 250 000 € + honoraires de négociation :
12 500 € soit 5 % charge acquéreur

Pavillon ind. 102 m² vivable de plain-pied sur 734 m² de terrain comprenant entrée, séj.-sal, cuis., lingerie, 4 chbres dont une au rez-de-chaussée, sdb au RDC. Jardin et espace de stationnement. Chauffage électrique. DPE D Renseignements et visites au 06 88 76 32 90 Coût annuel d'énergie de 1530 à 2100€ - année réf. 2021.* RÉF 76028-AD2026BAPH

SAS DEMI-LUNE & ASSOCIÉS
02 32 82 85 35 ou 06 75 22 88 31
transaction.76028@notaires.fr

OFFRANVILLE



282 54 E
KWh/m².an kgCO2/m².an

294 000 € (honoraires charge vendeur)

Maison bourgeoise en bon état offrant: Au rdc: Gde Entrée, wc, salle à manger-salon avec bow-window, cuisine aménagée. A l'étage: petite chambre mansardée avec lavabo et placard, 2ème chambre avec lavabo et grde chambre avec balcon et sdb et wc sani-broyeur. Chauffage central GDV. Cave. Huisseries dble vitrage. Garage. Jardin clos. Coût annuel d'énergie de 2352 à 3182€ - année réf. 2023.* RÉF 76045-1310

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr

QUEVREVILLE LA POTERIE



402 58 F
KWh/m².an kgCO2/m².an

210 000 € 200 000 € + honoraires de négociation :
10 000 € soit 5 % charge acquéreur

Maison 92m² (100m² au sol), sur une parcelle de 700m², comprenant : séjour avec cheminée, 3 chambres, salle de bains, salle de douche. Garage, cave, terrasse et jardin. Chaudière au gaz de 2025. Coût annuel d'énergie de 2560 à 3510€ - année réf. 2023.* RÉF 14131/984

SCP Ch-P. et J-Ph. LECONTE
06 68 79 21 01
julien.saint-pierre@76013.notaires.fr

ROUEN



450 30 G
KWh/m².an kgCO2/m².an

84 000 € 80 000 € + honoraires de négociation :
4 000 € soit 5 % charge acquéreur

Situe sur le commune de Rouen Rive Gauche A proximité du boulevard de l'europe et proche centre saint sever. Maison de ville a renover divisee en : Au rez-de-chaussée : Cuisine, salle d'eau avec WC, une salle à manger. Au 1er Etage : une Chambre Au 2ème Etage : une chambre mansardée. Le tout sur cave avec petite cour. Contactez directement Charles-Edouard LESAULT au 06.72.09.40.96 RÉF 76008-819

SAS NOTAIRES 34 JL
06 72 09 40 96 ou 02 35 71 31 47
negociation@34jl.notaires.fr

ROUEN



384 64 F
KWh/m².an kgCO2/m².an

136 500 € 130 000 € + honoraires de négociation :
6 500 € soit 5 % charge acquéreur

HAUT De ROUEN - Secteur Résidentiel de la Grand Mare : Maison Mitoyenne offrant au Rdc une Entrée, une Piece de vie comprenant Séjour avec cheminée et Cuisine ouverte, un W.c, Jardin clos et Terrasse. A l'étage un Palier desservant une Salle de bains, et deux Chambres avec Placards. Combles aménageables en Chambres. Sous-sol complet avec Garage. Chaudière Gaz à condensation et Menuiseries PVC ... Coût annuel d'énergie de 2170 à 2970€.* RÉF 76007-778

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55 - richard.vigreux.76007@notaires.fr

ROUEN



191 7 D
KWh/m².an kgCO2/m².an

230 000 € 219 000 € + honoraires de négociation :
11 000 € soit 5,02 % charge acquéreur

Le Vallon Suisse Pav. Ind T5 3 Chbres - Jardin - garage DPE D (191) GES B (7) Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr Coût annuel d'énergie de 1640 à 2260€ - année réf. 2021.* RÉF 76028-AD2026QUE

SAS DEMI-LUNE & ASSOCIÉS
02 32 82 85 35 ou 06 75 22 88 31
transaction.76028@notaires.fr



262 41
kWh/m² an kgCO2/m² an

312 500 € 300 000 € + honoraires de négociation : 12 500 € soit 4,17 % charge acquéreur

ROUEN Jouvenet - Limite BIHOREL : Au calme, Charmante Maison individuelle d'une surface habitable de 82 M² (106 M² au Sol) offrant Entrée donnant sur une Cuisine entièrement aménagée, un Bureau avec Cheminée idéal pour le télétravail. Un agréable Séjour salon ouvrant sur Véranda, Terrasse et Jardin clos sans vis-à-vis. W.c et Lingerie complètent le Rez-de-chaussée. À l'étage un palier aménagé ... Coût annuel d'énergie de 1630 à 2270€. * RÉF 76007-776

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55 - richard.vigreux.76007@notaires.fr

ST LEGER DU BOURG DENIS



110 4
kWh/m² an kgCO2/m² an

289 000 € 275 000 € + honoraires de négociation : 14 000 € soit 5,09 % charge acquéreur

Maison À vendre Saint-Léger-du-Bourg-Denis; dans un quartier résidentiel calme aux portes de Rouen (CHU à 5 minutes), Vos Notaires vous proposent cette maison (vivable de plain pied) dans un parfait état ! (toiture récente, pompe à chaleur, salles de bains, etc...) Le rez-de-chaussée se compose d'une entrée, salon / séjour, cuisine aménagée et équipée, une chambre, une salle de douche et un w.c. Coût annuel d'énergie de 1460 à 2030€ - année réf. 2023. * RÉF SLBD_289

SELAS ROUSSIGNOL, FURET, OSTROVODOW et LÉGER
06 21 37 59 41 - negociation.76019@76019.notaires.fr

ST ROMAIN DE COLBOSC



212 46
kWh/m² an kgCO2/m² an

279 000 € 270 000 € + honoraires de négociation : 9 000 € soit 3,33 % charge acquéreur

Pavillon traditionnel sur sous-sol complet offrant une vie de plain-pied. Séjour avec cheminée donnant accès à la véranda et une terrasse, cuisine aménagée, chambre, une salle de bains, wc. À l'étage : 3 chambres, une salle de bains, un wc. Jardin de 914m² avec vue dégagée de ce bien. Coût annuel d'énergie de 2780 à 3800€ - année réf. 2023. * RÉF 76065-2395

SCP NOTAIRES SEINE ESTUAIRE
06 42 25 77 01 ou 02 35 29 98 98
negociation@nse.notaires.fr

VARENGEVILLE SUR MER



370 64
kWh/m² an kgCO2/m² an

598 500 € 570 000 € + honoraires de négociation : 28 500 € soit 5 % charge acquéreur

Ensemble immobilier de charme avec 2 maisons et jardin arboré — Varengeville-sur-Mer Située dans le cadre prisé et préservé de Varengeville-sur-Mer, cette propriété unique sur un jardin clos et arboré de 1 618 m² vous séduira par son charme, ses volumes et son fort potentiel (vie de famille, gîte, accueil d'hôtes). L'ensemble se compose de deux habitations indépendantes : Maison principale : ... Coût annuel d'énergie de 3985 à 5391€. * RÉF 76046-328

SCP VANNIER et ZAZALI - 06 83 41 29 37
negociation@fvccz.notaires.fr

ROUXMESNIL BOUTEILLES



265 83
kWh/m² an kgCO2/m² an

630 000 € 600 000 € + honoraires de négociation : 30 000 € soit 5 % charge acquéreur

À la recherche d'une demeure d'exception alliant le charme de l'ancien et de grands espaces ? Située sur la commune recherchée de Rouxmesnil-Bouteilles (76370), à proximité immédiate de Dieppe, cette superbe maison de caractère de 300 m² habitables vous séduira par son élégance et son cadre de vie unique. Implantée sur un vaste terrain arboré de 4 800 m² sans vis-à-vis, la propriété offre tran... Coût annuel d'énergie de 10230 à 13890€. * RÉF 76046-176

SCP VANNIER et ZAZALI - 06 83 41 29 37
negociation@fvccz.notaires.fr

ST PIERRE DE MANNEVILLE



265 10
kWh/m² an kgCO2/m² an

194 200 € 185 000 € + honoraires de négociation : 9 200 € soit 4,97 % charge acquéreur

Centre-village Sur parcelle de terrain plane de 930 m², maison de caractère rénovée en 2004 comprenant notamment séjour-salon, cuisine, 1 chambre et sdb à l'étage. Possibilité d'agrandir la maison. Jardin arboré. Coût annuel d'énergie de 1730 à 2390€. * RÉF 76026-1371

SAS RIVES DE SEINE & ASSOCIES - OFFICE NOTARIAL DES ESSARTS
06 75 22 88 22 ou 06 32 92 38 68
nicolas.benet@reseau1804.notaires.fr

TOURVILLE SUR ARQUES



344 13
kWh/m² an kgCO2/m² an

173 250 € (honoraires charge vendeur)

Longère rénovée sans vis à vis offrant: Au rdc: Entrée sur cuisine aménagée et équipée, séjour-salon avec cheminée insert, wc, sdb. À l'étage: une chambre avec dressing en enfilade, deux chambres en enfilade. Chauffage central avec chaudière électrique. Huisseries dble vitrage .volets électriques. Petit jardin clos. Chalet de jardin. Coût annuel d'énergie de 2179 à 2947€ - année réf. 2023. * RÉF 76045-1307

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr

DARNETAL



791 173
kWh/m² an kgCO2/m² an

137 800 € (honoraires charge vendeur)

L'immeuble est composé de 3 lots de type F1, deux appartements mesurant 25 m² et celui sous les toits, 15 m² CARREZ (25 au sol). L'immeuble se situe à proximité des commerces, des transports en commun et accessibilité à pied à l'Ecole d'Architecture. Prévoir travaux Coût annuel d'énergie de 3880 à 5260€ - année réf. 2023. * RÉF DAR_BDP_137

SELAS ROUSSIGNOL, FURET, OSTROVODOW et LÉGER
06 21 37 59 41
negociation.76019@76019.notaires.fr

ST GERMAIN DES ESSOURTS



253 9
kWh/m² an kgCO2/m² an

219 000 € 210 000 € + honoraires de négociation : 9 000 € soit 4,29 % charge acquéreur

SAINT GERMAIN DES ESSOURTS. Une jolie maison familiale, dans un environnement calme et agréable, composée de : Au rez-de-chaussée : -Une cuisine aménagée et équipée neuve -Un séjour/salon avec poêle à bois et accès terrasse -Une chambre -Une salle de douches avec WC Au premier étage : -Un palier -Une salle de bains avec WC -Trois chambres Huisserie double vitrage PVC et volets battants bois Ch... Coût annuel d'énergie de 1680 à 2330€ - année réf. 2022. * RÉF 016/3085AM

SCP CHEVALIER, DESBRUÈRES, DUTAILL, DUDONNÉ et BLAISET - 02 35 34 31 64
anouk.minier.76016@notaires.fr

ST PIERRE DE MANNEVILLE



411 100
kWh/m² an kgCO2/m² an

219 000 € 209 000 € + honoraires de négociation : 10 000 € soit 4,78 % charge acquéreur

Sur la commune de Saint Pierre de Manneville, dans un bel environnement, Maison de caractère à rénover édifée sur une parcelle de 1308 M². Elle se compose au Rdc d'une Véranda, une Cuisine Aménagée avec Cheminée, une belle Pièce de vie avec Mezzanine et Plafond Cathédrale, une Chambre et sa Salle de douche permettant de vivre de Plain-pied, un W.c et une seconde Salle de douche. Au premier ... Coût annuel d'énergie de 7090 à 9640€. * RÉF 76007-783

SELARL TENIERE, BANVILLE, BARRY et LEROY-DUDONNE
02 35 71 71 55 - richard.vigreux.76007@notaires.fr

VAL DE LA HAYE



339 76
kWh/m² an kgCO2/m² an

199 500 € 190 000 € + honoraires de négociation : 9 500 € soit 5 % charge acquéreur

Au calme, en coeur de village, maison indiv. : Au rdc : cuisine aménagée, salle à manger -salon avec cheminée-insert (37 m²), sdd, wc, véranda, chaufferie. Au premier : palier, chbre, 2 chbres en enfilade, salle d'eau avec wc. Jardin, garage sur rue. Cave sous falaise. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www. georisques. gouv. ... Coût annuel d'énergie de 3290 à 4500€. * RÉF 76026-1364

SAS RIVES DE SEINE & ASSOCIES - OFFICE NOTARIAL DES ESSARTS - 06 75 22 88 22 ou 06 32 92 38 68
nicolas.benet@reseau1804.notaires.fr

DIEPPE



160 5
kWh/m² an kgCO2/m² an

262 500 € 250 000 € + honoraires de négociation : 12 500 € soit 5 % charge acquéreur

DIEPPE proche de toutes les commodités Maison rénovée, aménagement intérieur de qualité vendue meublée et pouvant être divisée en Appartements. Possibilité de location meublée. Rez de chaussée: séjour- salon avec cheminée- insert, cuisine aménagée et équipée, salle d'eau avec wc (douche Italienne-vasque sur meuble). 1er et 2ème étage Duplex comprenant au 1er étage: séjour- salon, cuisine aménagée... RÉF 76032-1095819

SCP LE LONG et LAMBELIN - 02 35 82 46 65
florence.avenel.76032@notaires.fr



Terrains à bâtir • Appartements • Maisons

AMBRUMESNIL



73 500 € (honoraires charge vendeur)

Dans le village d'Ambrumesnil, Beau terrain plat et arboré d'environ 1450 m² CU positif tout à l'égout et fourreaux électriques à l'entrée du terrain RÉF 76045-1328

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr

BRETTEVILLE DU GRAND CAUX



100 700 € 95 000 € + honoraires de négociation : 5 700 € soit 6 % charge acquéreur

Terrain à bâtir d'une superficie de 1 224 m², plat, raccordé à l'eau potable et l'électricité. Assainissement individuel à créer. Il bénéficie d'une exposition sud et d'une configuration rectangulaire. Libre de constructeur.

SCP NOTAIRES SEINE ESTUAIRE
06 42 25 77 01 ou 02 35 29 98 98
negociation@nse.notaires.fr

FREULLEVILLE



66 150 € (honoraires charge vendeur)

Au coeur de la vallée, belle parcelle de terrain à bâtir de 2300 m². CU positif. Réseaux à la rue. Prévoir installation assainissement individuel. RÉF 76045-1331

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr

ST ANDRE SUR CAILLY



79 000 € 75 000 € + honoraires de négociation : 4 000 € soit 5,33 % charge acquéreur

EN EXCLUSIVITÉ Terrain à bâtir à vendre Saint-André-sur-Cailly en Seine-Maritime (76), non viabilisé parcelle plate de 887m² Prévoir assainissement individuel. autres réseaux sur rue. UNIQUEMENT par MAIL ou sur PORTABLE. (la messagerie SMS n'est pas consultable) RÉF 012

SARL DENIEL-POUYMAYON et DAMOURETTE, Notaires Associés
06 10 37 28 96
negociation-immobiliere.76018@notaires.fr

ST PIERRE LES ELBEUF



65 000 € 60 000 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 8,33 % charge acquéreur

Hors lotissement, terrain à bâtir libre de constructeur, non viabilisé, 29 mètres de largeur, plat et au calme. A raccorder au tout à l'égout. RÉF 27063-1498

SELAS LESAULT et CARPENTIER - NOTAIRES
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert.27063@notaires.fr

TOURVILLE SUR ARQUES



78 750 € (honoraires charge vendeur)

Au coeur du village dynamique de Tourville sur Arques, A vendre très beau terrain de 1342 m² plat et clôturé. CU positif. réseaux à la rue RÉF 76045-1303

SCP VATIGNIEZ et ALLAIS
02 35 85 99 14
aurelie.fontaine@76045.notaires.fr

ESTOUTEUILLE ECALLES



Loyer 970 €/mois CC dont charges 20 € + honoraires charge locataire 659 €* dépôt de garantie 950 €
Surface 97m²

SAINT MARTIN DU PLESSIS - Maison de plain-pied en location à Estouteville-Écalles (76750) en Seine-Maritime (76) À Estouteville-Écalles, dans le département de la Seine-Maritime, cette maison en location propose une surface habitable de 97 m² et un terrain de 1312 m². Le bien comprend 4 pièces et 3 chambres. Elle se compose de la manière suivante: Une entrée avec cellier, un dégagement avec placard, un séjour/salon, une... RÉF 128

SARL DENIEL-POUYMAYON et DAMOURETTE, Notaires Associés - 06 10 37 28 96
negociation-immobiliere.76018@notaires.fr

DÉPARTEMENT DE L'EURE

Retrouvez toutes les annonces sur immonot



LOUVIERS



149 500 € (honoraires charge vendeur)

CENTRE VILLE - Cet appartement est au troisième et dernier étage de cette résidence qui se situe au centre ville de Louviers. Il se compose d'une entrée, une cuisine aménagée, un séjour lumineux avec terrasse, un salon, deux chambres, une salle de bain et une salle de douche. Il dispose aussi d'un garage. Cette résidence de 68 lots est gérée par un syndic professionnel. Le coût pour cette appartement est de ... Copropriété de 68 lots, 2016€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1910 à 2630€ - année réf. 2023.* RÉF 11206/1091305

SCP PELFRENE et POTENTIER
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr

BERNAY



96 600 € 92 000 € + honoraires de négociation : 4 600 € soit 5 % charge acquéreur

Maison À vendre Bernay dans l'Eure (27), A deux pas des commerces Maison de ville comprenant au rez de chaussée : entrée, salle à manger, coin cuisine, coin repas, douche avec wc et chambre. A l'étage : coin cuisine et cabinet de toilettes, wc, salon et 2 chambres. Cave et garage. Chauffage central au gaz de ville. Jardin. Coût annuel d'énergie de 2558 à 3462€ - année réf. 2022.* RÉF 21A19

SCP LEBEAUT et LECA - 02 32 47 51 00
office.27084@27084.notaires.fr

BERNAY



141 750 € 135 000 € + honoraires de négociation : 6 750 € soit 5 % charge acquéreur

Maison À vendre Bernay dans l'Eure (27), Maison sur sous-sol complet édifié sur un terrain de 3090 m² comprenant : véranda, entrée, séjour/salon avec insert, 2 chambres, salle d'eau et wc. Sous-sol à usage de garage, pièce à usage de chambre et cave. Divers bâtiments. Coût annuel d'énergie de 3174 à 4294€ - année réf. 2020.* RÉF 21S32

SCP LEBEAUT et LECA
02 32 47 51 00
office.27084@27084.notaires.fr

BERNAY



157 500 € 150 000 € + honoraires de négociation : 7 500 € soit 5 % charge acquéreur

Maison À vendre Bernay dans l'Eure (27), BERNAY Centre Ville- Maison de ville avec jardin et garage comprenant une maison principale composée de : Au rdc : cuisine aménagée, séjour/salon, autre pièce, chambre, salle de bains et wc. A l'étage : 1 chambre. Une seconde maison (45.43 m²) louée 460 euros par mois Chauffage central au fuel. Coût annuel d'énergie de 2710 à 3720€ - année réf. 2021.* RÉF 21C29

SCP LEBEAUT et LECA - 02 32 47 51 00
office.27084@27084.notaires.fr



210 **6** **D**
kWh/m² an kgCO2/m² an

262 500 € 250 000 € + honoraires de négociation : 12 500 € soit 5 % charge acquéreur

Maison À vendre Berthouville dans l'Eure (27), Jolie maison normande édifiée sur un terrain de 4807 au rdc : véranda, cuisine am et eq, salle d'eau, wc, sam avec poel à bois, salon, bureau. A l'étage : sdb avec wc et 3 chambres dont une avec dressing. Terrasse. Piscine hors sol- Dépendance avec mezzanine. Garage- Carport. Coût annuel d'énergie de 1380 à 1900€ - année réf. 2021.* Réf 21S27

SCP LEBEAU et LECA - 02 32 47 51 00
office.27084@27084.notaires.fr



152 **35** **D**
kWh/m² an kgCO2/m² an

125 000 € 117 000 € + honoraires de négociation : 8 000 € soit 6,84 % charge acquéreur

Maison de ville mitoyenne à usage d'habitation, comprenant : - Au rez-de-chaussée : entrée dans couloir avec placard, cuisine aménagée et équipée, W.C., salle-salon, débarras sous escalier. - A l'étage : palier, deux chambres avec dressing, une salle de bains. Courette et garage. Chauffage central au gaz de ville. Double vitrage PVC, volet battant bois, volets persienne PVC. Assainissement au t... Réf 27049-896

SCP VIGIER et PIBOULEAU-VIGIER
02 32 47 47 10 vigier.pibouleau@notaires.fr



415 **14** **F**
kWh/m² an kgCO2/m² an

149 800 € 140 000 € + honoraires de négociation : 9 800 € soit 7 % charge acquéreur

Maison individuelle à usage d'habitation édifiée sur sous-sol total, comprenant : - Sous-sol total à usage de garage, buanderie et atelier. - Au rez-de-chaussée : entrée avec placard, cuisine aménagée, salle/salon, couloir, WC, salle d'eau avec douche à l'italienne, deux chambres avec placard. - A l'étage (travaux à prévoir) : pièce palier, deux chambres avec placards. Survolage bois, persien... Coût annuel d'énergie de 2082 à 2818€ - année réf. 2023.* Réf 27049-891

SCP VIGIER et PIBOULEAU-VIGIER
02 32 47 47 10
vigier.pibouleau@notaires.fr



189 **53** **E**
kWh/m² an kgCO2/m² an

171 200 € 160 000 € + honoraires de négociation : 11 200 € soit 7 % charge acquéreur

Maison individuelle de plain-pied, comprenant : Entrée, cuisine aménagée et équipée ouverte sur séjour-salon, dégagement desservant une salle de bains avec double vasque, WC, couloir avec placard desservant trois chambres. Garage / chaufferie. Tout à l'égout. Chauffage central au fioul. Double vitrage PVC, volets roulants électriques. Cabanon en tôles. Garage en préfabriqué avec avancée en tôl... Coût annuel d'énergie de 2070 à 2870€ - année réf. 2023.* Réf 27049-886

SCP VIGIER et PIBOULEAU-VIGIER
02 32 47 47 10
vigier.pibouleau@notaires.fr



240 **31** **D**
kWh/m² an kgCO2/m² an

258 300 € (honoraires charge vendeur)

Maison ancienne comprenant au rez-de-chaussée : local professionnel. Au premier étage : séjour-salon, cuisine ouverte donnant sur véranda, deux chambres, salle d'eau avec wc. Au deuxième étage : grande pièce palier, salle d'eau avec wc, autre pièce. Cave. Garage. A l'arrière : petit terrain clos avec dépendance. Consultez nos tarifs : Honoraires de négociation à la charge du vendeur inclus Coût annuel d'énergie de 3580 à 4920€ - année réf. 2023.* Réf 27033-230

Me M. HUBERT-GRADIN - 02 32 55 70 82
sylvie.bis.27033@notaires.fr



475 **15** **G**
kWh/m² an kgCO2/m² an

86 400 € 80 000 € + honoraires de négociation : 6 400 € soit 8 % charge acquéreur

Chaumière normande à usage d'habitation, comprenant : - Au rez-de-chaussée : Cuisine, séjour, deux chambres, salle d'eau, W.C. - A l'étage : grenier. Chauffage électrique, survitrage bois. Divers bâtiments. Travaux à prévoir. "Logement à consommation d'énergie excessive". Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : Coût annuel d'énergie de 2054 à 2778€ - année réf. 2023.* Réf 27049-887

SCP VIGIER et PIBOULEAU-VIGIER
02 32 47 47 10 - vigier.pibouleau@notaires.fr



622 **126** **G**
kWh/m² an kgCO2/m² an

84 000 € (honoraires charge vendeur)

Maison ancienne de plain-pied, dans village calme proche RN 14 comprenant : entrée par garage, sas véranda, cuisine et une pièce de séjour en enfilade, deux chambres, salle de bains avec wc. Poêle à fioul. A l'arrière petit jardin avec dépendances. Cave. Le tout édifié sur un terrain de 274 m². Consultez nos tarifs : https Coût annuel d'énergie de 3040 à 4180€.* Réf 27033-177

Me M. HUBERT-GRADIN
02 32 55 70 82
sylvie.bis.27033@notaires.fr



183 **39** **D**
kWh/m² an kgCO2/m² an

288 000 € 280 000 € + honoraires de négociation : 8 000 € soit 2,86 % charge acquéreur

Située à Saussaye, un cadre de vie agréable sur un terrain de 1 013 m². Construite en 1925 Au rez-de-chaussée un vaste séjour développe une surface d'environ 35 m² avec chaînée fonctionnelle et cuisine, à l'étage 3 chambres. Une maisonnette offre la possibilité d'une maison d'amis et / ou une location de courte durée. Coût annuel d'énergie de 1560 à 2150€ - année réf. 2024.* Réf 27063-1492

SELAS LESAULT et CARPENTIER - NOTAIRES
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert.27063@notaires.fr



243 **51** **E**
kWh/m² an kgCO2/m² an

136 700 € 130 000 € + honoraires de négociation : 6 700 € soit 5,15 % charge acquéreur

Maison de ville mitoyenne de 65 m² située au Neubourg (27170). Au rez-de-chaussée d'un salon avec cuisine ouverte aménagée et équipée ainsi que d'un WC. Au 1er : un palier dessert une grande chambre, une salle de douche et un WC. Au 2e : une grande chambre. Fenêtres double vitrage, d'un chauffage au gaz de ville et du tout-à-l'égout. Coût annuel d'énergie de 1490 à 2060€ - année réf. 2023.* Réf 27046-126

SELARL MICHEL-PORCHER et VIEL
02 32 43 00 34
alyson.quettier.27046@notaires.fr



292 **10** **E**
kWh/m² an kgCO2/m² an

183 700 € (honoraires charge vendeur)

Maison de plain-pied au coeur d'un environnement naturel. Découvrez cette propriété bâtie offrant un cadre de vie paisible et verdoyant. La maison principale, entièrement de plain-pied, se compose d'une entrée accueillante, d'un vaste séjour avec espace salle à manger, d'une cuisine indépendante, d'un couloir desservant trois chambres. Vous trouverez également une salle de bains et un WC séparé... Coût annuel d'énergie de 2090 à 2890€ - année réf. 2023.* Réf 11162/79

SELARL OFFICE NOTARIAL DE MESNILS-SUR-ITON
02 32 34 89 35
immobilier.27010@notaires.fr



295 **6** **E**
kWh/m² an kgCO2/m² an

189 500 € (honoraires charge vendeur)

Cette maison se situe dans la commune du Vaudreuil, proche de toutes les commodités. Elle se compose d'une entrée, une cuisine aménagée, un séjour lumineux, un cellier. A l'étage, un couloir desservant trois chambres et une salle de douche. Elle dispose aussi d'un garage, une terrasse et un jardin clos. Coût annuel d'énergie de 2420 à 3310€ - année réf. 2023.* Réf 11206/1091295

SCP PELFRENE et POTENTIER
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr



216 **47** **D**
kWh/m² an kgCO2/m² an

596 000 € (honoraires charge vendeur)

Aux Damps, dans un environnement calme et verdoyant, découvrez cette superbe demeure de charme édifiée entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, alliant authenticité et confort moderne. Construite en pierres de pays et colombages, Coût annuel d'énergie de 5370 à 7310€ - année réf. 2024.* Réf 27063-1376

SELAS LESAULT et CARPENTIER - NOTAIRES
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert.27063@notaires.fr



LES DAMPS



214 46 **D**
kWh/m².an kgCO2/m².an

695 000 € 670 000 € + honoraires de négociation : 25 000 € soit 3,73 % charge acquéreur

Maison ancienne, édifiée fin 19ème, elle offre au RDC de beaux espaces, cuisine et arrière-cuisine, salle à manger avec cheminée, salon de 38 m², bureau. Et à l'étage, une chambre de 28 m² trois chambres de 19 m² (et une de 13 m²). Grenier au-dessus. De larges ouvertures offrent une belle clarté. Coût annuel d'énergie de 5160 à 7030€ - année réf. 2024.* RÉF 27063-1378

SELAS LESAULT et CARPENTIER - NOTAIRES
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert.27063@notaires.fr

MESNILS SUR ITON



322 12 **E**
kWh/m².an kgCO2/m².an

101 000 € (honoraires charge vendeur)

Découvrez cette agréable maison de ville, offrant une distribution fonctionnelle et des espaces chaleureux, idéale pour un premier achat, un pied-à-terre ou un investissement. Au rez-de-chaussée, une entrée sur couloir dessert : un salon convivial, une salle à manger équipée d'un insert, idéale pour des moments chaleureux en famille ou entre amis, une cuisine, une salle d'eau avec WC, une cham... Coût annuel d'énergie de 1880 à 2590€ - année réf. 2023.* RÉF 11162/96

SELARL OFFICE NOTARIAL DE MESNILS-SUR-ITON
02 32 34 89 35
immobilier.27010@notaires.fr

PACY SUR EURE



225 8 **D**
kWh/m².an kgCO2/m².an

137 000 € (honoraires charge vendeur)

Cette maison se situe dans une résidence à proximité du centre ville de Pacy-sur-Eure. Elle se compose d'une cuisine ouverte sur le séjour, à l'étage, un palier desservant deux chambres et une salle de bain. Elle dispose aussi d'une place de stationnement. Cette résidence est gérée par un syndic professionnel. Le coût pour cette maison est de 89 euros par mois. Copropriété de 50 lots, 1068€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 1390 à 1920€ - année réf. 2023.* RÉF 11206/1091287

SCP PELFRENE et POTENTIER
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr

PONT DE L'ARCHE



307 67 **E**
kWh/m².an kgCO2/m².an

142 000 € 135 000 € + honoraires de négociation : 7 000 € soit 5,19 % charge acquéreur

A Pont de l'Arche, plain-pied de 53 m², avec accès PMR via une rampe, possibilité d'ouvrir la cuisine sur le séjour, deux chambres, dalle de douche et WC. Système électrique en bon état, gaz de ville. Taxe foncière : 680 € / an. Parcelle de 416 m². Coût annuel d'énergie de 1120 à 1530€ - année réf. 2024.* RÉF 27063-1491

SELAS LESAULT et CARPENTIER - NOTAIRES
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert.27063@notaires.fr

ST OUEN DU TILLEUL



287 11 **E**
kWh/m².an kgCO2/m².an

106 000 € 100 000 € + honoraires de négociation : 6 000 € soit 6 % charge acquéreur

A Saint Ouen du Tilleul, maison T, pièce de vie de 19 m². Cuisine, chambre et salle de douche. Un garage de 18 m². Parcelle 350 m². Surface 41 m². Chauffage par convecteurs, double vitrage. Coût annuel d'énergie de 1120 à 1550€.* RÉF 27063-1482

SELAS LESAULT et CARPENTIER - NOTAIRES
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert.27063@notaires.fr

STE COLOMBE LA COMMANDERIE



236 8 **D**
kWh/m².an kgCO2/m².an

240 700 € 230 000 € + honoraires de négociation : 10 700 € soit 4,65 % charge acquéreur

Maison de 128 m² à Sainte-Colombe-la-Commanderie, proche Evreux. Elle comprend 5 chambres + 1 bureau, séjour avec cheminée, cuisine et 2 pièces d'eau. Terrain clos et arboré de 1 161 m²**, avec 3 garages, une buanderie, un grenier et un bûcher. PVC double vitrage neuf (2025) et chauffage électrique + bois, fosse septique. Coût annuel d'énergie de 2580 à 3550€ - année réf. 2023.* RÉF 27046-117

SELARL MICHEL-PORCHER et VIEL
02 32 43 00 34
alysen.quettier.27046@notaires.fr

SYLVAINS LES MOULINS



118 4 **C**
kWh/m².an kgCO2/m².an

256 000 € (honoraires charge vendeur)

A seulement 15 min d'Evreux, une propriété bâtie composée comme il suit : "Une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant, savoir : - Au rez-de-chaussée : une buanderie, un couloir avec placard, une salle de bains avec w-c, une chambre, une cuisine aménagée, une salle à manger, un salon avec plafond "cathédrale" et cheminée ouverte, un escalier en bois partant... Coût annuel d'énergie de 1610 à 2220€ - année réf. 2023.* RÉF 11162/94

SELARL OFFICE NOTARIAL DE MESNILS-SUR-ITON
02 32 34 89 35
immobilier.27010@notaires.fr

VANDRIMARE



210 8 **D**
kWh/m².an kgCO2/m².an

280 000 € 270 000 € + honoraires de négociation : 10 000 € soit 3,70 % charge acquéreur

VANDRIMARE - Belle maison ancienne de 105m² sur un grand terrain de 3000m² divisible : séjour de 47m², cuisine équipée récente, 2 chambres (poss 3). Coût annuel d'énergie de 1911 à 2585€ - année réf. 2021.* RÉF 14131/983

SCP Ch-P. et J-Ph. LECONTE
06 68 79 21 01
julien.saint-pierre@76013.notaires.fr

GROSLEY SUR RISLE



197 61 **E**
kWh/m².an kgCO2/m².an

438 300 € 420 000 € + honoraires de négociation : 18 300 € soit 4,36 % charge acquéreur

Maison de caractère de 233 m² à Grosley-sur-Risle (27), à 2h30 de Paris. Elle comprend 4 chambres, 2 salles de bains, un grand séjour, une cuisine et une salle de jeux de 47 m² avec cheminée. Le tout sur un **terrain clos et arboré de 1,77 hectare avec étang et double garage. Simple vitrage, chauffage au fioul et fosse septique. Coût annuel d'énergie de 5840 à 7930€ - année réf. 2023.* RÉF 27046-121

SELARL MICHEL-PORCHER et VIEL
02 32 43 00 34
alysen.quettier.27046@notaires.fr



46 000 € (honoraires charge vendeur)

A seulement 18 km d'Evreux, à 2 minutes de la voie rapide N154 et à 5 minutes de MESNILS SUR ITON, Damville, Venez découvrir ce terrain constructible d'environ 1090 m² entièrement clos de grillage et de haie. Terrain non viabilisé. Réseaux en bordure CU positif. RÉF 11162/35

SELARL OFFICE NOTARIAL DE MESNILS-SUR-ITON
02 32 34 89 35
immobilier.27010@notaires.fr

ROMAN

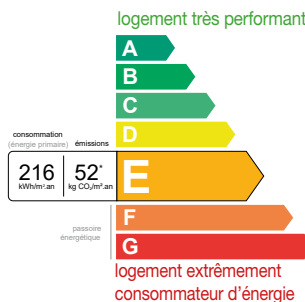


32 000 € (honoraires charge vendeur)

À découvrir, Sur la commune de MESNILS-SUR-ITON, Roman, beau terrain à bâtir d'une superficie de 1 408 m², offrant un fort potentiel pour votre futur projet de construction. Le terrain est non viabilisé, avec les raccordements à prévoir en bordure selon les réseaux disponibles. Un Certificat d'Urbanisme positif a été obtenu, permettant d'envisager sereinement votre projet immobilier. Situé dans... RÉF 11162/75

SELARL OFFICE NOTARIAL DE MESNILS-SUR-ITON
02 32 34 89 35
immobilier.27010@notaires.fr

L'étiquette ci-dessous indique les différentes lettres attribuées pour la classe énergie dans les annonces immobilières
(Valeurs kWh/m².an depuis le 01/07/21)



DENIS GUILLOPE

Ne jetez plus l'argent par les fenêtres...

CHANGEZ DE FENÊTRES !

Depuis 1992

34 ANS

de QUALITÉ !

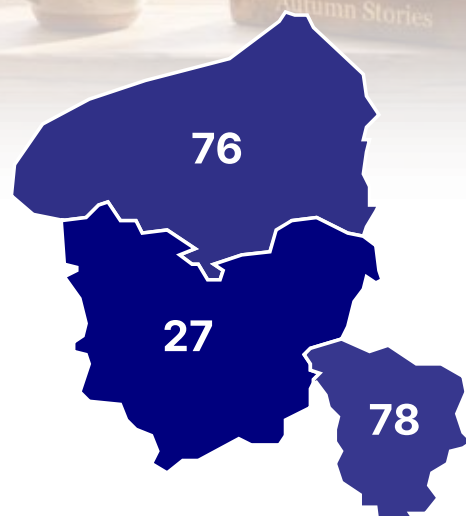
FENÊTRES PVC-ALU

VOLETS ROULANTS-BATTANTS

PORTAILS MOTORISÉS

PORTES DE GARAGE

STORES



MAGASIN EXPO

19 rue de la Ravine - LOUVIERS

Tous les jours de 9h à 12h30
et de 14h à 18h30

Fermé le mercredi (magasin seulement),
le samedi après midi et le dimanche

K·LINE
LA FENÊTRE LUMIÈRE

PROFORM

HABIMAN

Installateur conseil
CHARUEL

BOIS
BENOIST

CORRE/E
FERMETURES

VERBA
FENÊTRES

KAPPA

CERTIFICAT
E 15632



 **02 32 50 47 61**

contact@guillope.fr
www.guillope-fenetres.fr

Avant de vous engager, le Service public vous informe gratuitement pour préparer et sécuriser votre projet : www.france-renov.gouv.fr

FONDATION
Charles Nicolle
— NORMANDIE —

Reconnue d'utilité publique

Prix Nobel



AGISSEZ AUJOURD'HUI

pour la santé de demain !

Faites un don, une donation, un legs

- Recherche & innovation
- Prévention & soins
- Accueil des patients
- Conditions de travail des professionnels



Fondation Charles Nicolle-Normandie
1 rue de Germont • 76000 Rouen
02 32 88 18 42 • fondation.cn@chu-rouen.fr
www.fondation-charlesnicolle.fr